



HAL
open science

Catégories invariables – Prépositions et locutions prépositives

Benjamin Fagard

► **To cite this version:**

Benjamin Fagard. Catégories invariables – Prépositions et locutions prépositives. Grande Grammaire Historique du Français (GGHF), De Gruyter Mouton, pp.856-886, 2020, 10.1515/9783110348194-036 . halshs-03087896

HAL Id: halshs-03087896

<https://shs.hal.science/halshs-03087896>

Submitted on 24 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

32.1 Prépositions et locutions prépositives

Les prépositions constituent une classe de mots présente en latin, et donc en partie héritée. Entre latin et FMod, cependant, a eu lieu une modification importante d'un point de vue structurel et fonctionnel : la disparition des cas nominaux, déjà bien avancée au moins dans certaines régions dès la fin de l'AF, est complète dès le MF (Schøsler 1984, Dees 1987) (voir ► ZZ 30.1). Cette disparition est associée, comme on peut l'observer notamment dans les autres langues romanes, à (i) des emplois de plus en plus spécialisés (c'est-à-dire proches de fonctions grammaticales) pour les prépositions les plus fréquentes, (ii) un renouvellement du paradigme avec une augmentation conséquente du nombre de prépositions, et (iii) une structure de plus en plus complexe de la catégorie. L'évolution des prépositions au cours de la diachronie du français a donc été considérable.

Dans la première partie de ce chapitre, on définit la préposition et son fonctionnement en français, en précisant les problèmes posés par certaines constructions ; dans la seconde, on présente l'évolution de la classe de mots en général puis des différentes sous-classes de prépositions : prépositions fonctionnelles, prépositions lexicales, et locutions prépositionnelles ou prépositions complexes – on notera que, dans l'analyse des locutions prépositionnelles, le recours à l'analyse syntaxique se révèle inévitable.

32.1.1 La préposition

32.1.1.1 Définition et caractérisation

On peut définir la préposition comme un élément qui (i) introduit un constituant de la phrase (son complément ou régime), (ii) le relie à un autre constituant ou à la phrase entière, et (iii) caractérise sémantiquement le lien entre les deux.

Cette définition rend assez bien compte du fonctionnement des prépositions dans leur ensemble. Cependant, comme pour les autres catégories grammaticales, il y a une certaine variabilité dans le fonctionnement des prépositions. On peut affiner la définition en notant une série de règles, ou caractéristiques fonctionnelles, qui sont généralement (mais donc pas toujours) vérifiées par les prépositions :

1. Une préposition est un mot qui introduit un complément (voir (i))
2. Elle précède ce complément
3. Ce complément est un groupe nominal (GN, ou syntagme nominal)
4. Il est exprimé (il n'est pas implicite)
5. La préposition dépend d'un terme recteur (voir (ii))
6. Elle relie syntaxiquement le complément au prédicat (voir (ii))
7. Elle relie sémantiquement le complément au prédicat (voir (iii))
8. Elle est morphologiquement invariable
9. Elle n'a pas d'autre emploi que prépositionnel ; autrement dit, sa fonction est décrite entièrement par les points 1 à 8.

Globalement, on peut dire qu'une préposition remplit *le plus souvent* les règles ci-dessus. Il est vrai que l'on trouve de nombreux contre-exemples à ces règles dans le fonctionnement de certains morphèmes que l'on classe habituellement dans les prépositions : ces « propriétés atypiques » sont liées en grande partie au phénomène de grammaticalisation. Les contre-exemples pourraient être multipliés ; on se contentera ici de mentionner le fait que le complément peut ne pas être nominal – il est pronominal dans *viens avec moi*, et absent dans un certain nombre de constructions. Dès l'AF, on trouve des morphèmes employés transitivement ou non, c'est-à-dire comme adverbe ou préposition (*auvec, sus, sore, desor, desoz, devers, delez*) ; en FMod, on parle de « préposition intransitive » ou « orpheline » : *Il ne m'a pas regardé en face ; tu viens avec ?* (régional).

32.1.1.2 Propriétés atypiques et grammaticalisation

La plupart des écarts que l'on peut constater par rapport aux règles de fonctionnement proposées ci-dessus sont liés au fait qu'un mot n'est pas préposition « naturellement » : il le devient au terme d'un processus de grammaticalisation, et remplit plus ou moins les règles 1 à 9 ci-dessus en fonction de son degré de grammaticalisation. En effet, le renouvellement prépositionnel ne fonctionne généralement pas par emprunt (→ZZ 32.1.1.1), à la différence d'autres parties du discours plus lexicales comme le nom ou le verbe (on notera également le cas des marqueurs du discours, qui s'empruntent au contraire très facilement, au moins pour certains : voir par exemple Matras 1998) (→ZZ 54.3). Il y a bien quelques exceptions (pour les langues romanes, voir le roumain *bașca* du turc, et *na*, vieilli, du slave ; le portugais *até* et l'espagnol *hasta* de l'arabe), mais l'influence du contact linguistique sur les prépositions se fait plutôt sentir au niveau des constructions (voir l'emploi de *avec* et d'autres comme « prépositions orphelines » dans les zones de contact avec des langues germaniques : français d'Alsace, de Belgique, de Louisiane et du Canada). Pour le français, on mentionnera les emplois plus ou moins prépositionnels de *because, bicoze* (de l'anglais *because* 'parce que'), typiquement (mais pas exclusivement) dans des contextes où l'influence de l'anglais est grande (ex. (a) ci-dessous). Mais ces emplois sont extrêmement marginaux (fréquence relative inférieure à 0,001‰ – soit 0,001 occurrence pour mille mots, ou 1 occurrence par million de mots –, que ce soit dans le corpus Tenten, ou dans le corpus plus littéraire Frantext pour les 20^e-21^e siècles – sans différence entre les deux périodes, et pour les emplois prépositionnels hors extraits en anglais et alternance de code). Plus marginal encore (1 seule occurrence réellement prépositionnelle dans Frantext) est l'emploi prépositionnel de *modulo*, emprunt au latin passé par les mathématiques (b).

(a) *La gauche ne fonctionne pas actuellement au Québec, bicoze la corruption* (internet)

(b) *un texte toujours semblable à lui-même, modulo le changement de langue* (Jacques Roubaud, *La Bibliothèque de Warburg*, 2002)

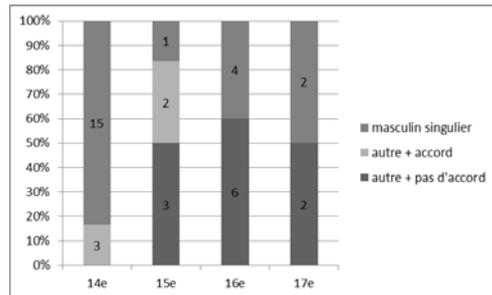
La classe des prépositions se constitue principalement par grammaticalisation (Lehmann 1985, Heine et al. 1991, Svorou 1994, Fagard 2006, Hagège 2010), qui est un phénomène progressif. En conséquence, les prépositions peu grammaticalisées peuvent présenter des caractéristiques assez différentes des autres, notamment un flottement dans la position (avant ou après le complément), avec présence ou non de marques

morphologiques liées à la catégorie d'origine. On trouve ainsi les formes *sauve(s)*, *sauff(s)* au 12^e s., *vu(e(s))* au 14^e s. (avec accord (a), ou sans (b)), *pendant(e(s))* au 15^e s.

(a) *Et, vues les denegacions sur ce par lui faites, furent d'opinion que il feust mis à question pour en savoir la verité. (RegistreChateletI, 1389, p. 418)*

(b) *i l'avoit bien desservis, veu la grande trahison qu'i luy avoit faicte (CentNouvelles, 1456-1467, p. 94)*

Le figement de ces constructions, tel qu'on peut le mesurer à partir de la part d'occurrences sans accord, semble assez rapide (voir le Graphique 1 ci-dessous pour « *vu + GN* »).



Graphique 1 : Graphies « *v(e)u(e)(s) + GN* » dans le corpus GGHF, aux 14^e-17^e s.

En fait, la fin de la phase de grammaticalisation étant *par définition* celle qui suit la réanalyse, on peut jusqu'à ce stade proposer deux analyses du morphème en cours de grammaticalisation, comme préposition ou bien (selon le cas) comme adjectif, participe, etc. Autrement dit, certaines expressions ne respectent pas toutes ces règles parce qu'il ne s'agit pas encore de prépositions, ou plus précisément qu'il s'agit de prépositions *en devenir*.

Cet écart vis-à-vis du reste de la catégorie se trouve également pour les prépositions les plus grammaticalisées, qui tendent de fait à s'écarter fonctionnellement des autres : elles ont davantage tendance à introduire autre chose qu'un groupe nominal, intervenant par exemple dans la construction de locutions adverbiales et prépositionnelles. A ce titre, elles peuvent également ne pas relier syntaxiquement le complément au terme recteur, mais plutôt à la phrase, dans le cas des adverbiaux, ou bien à un constituant, par exemple dans le cas des compléments du nom, comme dans l'ex. (a) ci-dessous. On peut même considérer que, dans certains contextes, leur fonctionnement n'est plus prépositionnel : c'est bien ce qui se produit lorsque *de* s'intègre au paradigme de l'article indéfini, ou lorsque *à* introduit le complément d'objet direct (b), surtout régionalement) ou l'agent d'un infinitif (c).

(a) *La grande trahison de l'ethnographie occidentale (CésaireDiscours, 1955, p. 47)*

(b) *tout le monde le regarde à lui* (entendu)

(c) *c'est luy qui [...] / sans fin fera chanter à la troupe des anges, / les cantiques qu'on doit à tes rares vertus. (AssoucyPoésies, 1653, p. 42)*

Enfin, certaines présentent une variabilité formelle qui n'est pas typique : *à* et *de* en FMod, *en* également en français médiéval, fusionnent avec l'article défini (*au, aux, du,*

des, ou, ès). En d'autres termes, certains morphèmes ne respectent pas toutes ces règles parce qu'il ne s'agit plus vraiment de prépositions. (voir ci-dessous ZZ 32.1.1.2.)

On trouve également des prépositions qui se figent, et n'ont plus un fonctionnement typique de préposition productive : c'est le cas de *lès*, que l'on ne trouve plus que dans les toponymes, avec une variation graphique importante (*Aulnoy-lez-Valenciennes, Chambray-lès-Tours*) et une possible réanalyse en déterminant défini pluriel. On trouve enfin des termes qui se grammaticalisent sans pour autant devenir des prépositions typiques, se situant plutôt entre préposition et adverbe, comme *dedans* en FClass, ou entre préposition et particule verbale, comme *sus* en AF. Le cas de *jusque* est à part : cette préposition introduit presque systématiquement un syntagme prépositionnel, plutôt que nominal, et on peut s'interroger sur l'analyse qu'il faut en donner.

Enfin, deux classes d'emplois sont clairement marginales par rapport au système prépositionnel : lorsque le morphème ou la construction en question introduisent un infinitif ou une proposition infinitive, d'une part (*pour venir, sans mettre la table*) ; une proposition en *que* ou *ce que*, d'autre part (*avant (ce) qu'il vienne*). On conviendra ici de considérer qu'il ne s'agit pas d'emplois réellement prépositionnels.

32.1.1.3 Une catégorie peu homogène

On voit ainsi que la catégorie des prépositions, qui regroupe d'après la tradition grammaticale environ une centaine de formes, n'est pas très homogène d'un point de vue fonctionnel, surtout en raison du phénomène de grammaticalisation constante des prépositions (aux deux sens du terme *grammaticalisation* : création de nouvelles formes, et grammaticalisation plus poussée de formes existantes), dont le résultat est un renouvellement progressif de la catégorie. Le manque d'homogénéité de la catégorie, qui rend l'identification des formes concernées et par conséquent leur décompte particulièrement délicats, résulte également des disparités énormes dans leur fréquence. Ainsi, dans le corpus GGHF, on trouve une centaine de formes étiquetées « préposition » : une soixante de formes rares ou très rares (moins de 0,01%, soit une occurrence pour cent mille mots), une trentaine de formes assez fréquentes (entre 0,1 et 1%), et un tout petit nombre de formes extrêmement fréquentes (cinq prépositions, dont la fréquence relative dépasse 1% ou même 10%) – sans compter plusieurs centaines de locutions prépositionnelles, dont la fréquence est généralement assez voire très faible (moins de 0,01%).

Cette disparité dans la fréquence est liée aux disparités fonctionnelles, et l'on peut distinguer, sur ces deux bases, trois classes de prépositions : les prépositions fonctionnelles, les prépositions lexicales et les locutions prépositionnelles. La différenciation est donc liée d'une part à la grammaticalisation plus poussée de certaines prépositions simples (de lexicales à fonctionnelles), d'autre part à l'existence de constructions complexes remplissant un rôle similaire à celui des prépositions simples (locutions prépositionnelles), enfin au renouvellement constant de la catégorie.

Certaines constructions sont à la limite de la catégorie, comme *voici, revoici, voilà, revoilà* ou encore *comme*. Les contextes d'emploi de ces constructions semblent trop restreints et trop différents de la définition adoptée ici (voir ZZ 32.1.1) pour les considérer comme des prépositions. Ainsi, la série *voici, voilà*, etc. introduit bien un groupe nominal, mais ne le met pas en relation avec un autre constituant (ou rarement :

*Il est parti **voici dix ans***); *comme* peut également introduire un groupe nominal, et peut le mettre en relation avec le prédicat (a-b), mais il semble bien que l'emploi central de *comme* est d'introduire une proposition, et que l'introduction d'un groupe nominal suppose une élision du prédicat (c-d).

- (a) *il s'est présenté **comme un roi***
- (b) *elle est passée **comme l'éclair***
- (c) *il s'est présenté **comme un roi se présente***
- (d) *elle est passée **comme l'éclair passe***

32.1.1.4 Les locutions prépositionnelles : une identification problématique

On désigne par « locution prépositionnelle » une construction qui remplit les mêmes fonctions qu'une préposition simple – plus précisément, qui présente des affinités distributionnelles avec les prépositions lexicales (a-d).

- (a) *Elle lâcha le journal qui vint atterrir en planant **sur la jambe** maigrichonne de la femme évanouie.* (MaletVie, 1948, p. 103)
- (b) *... vint atterrir en planant **sous/à côté de / le long de la jambe***
- (c) *Daudet a voté ce matin **pour Jacques*** (GoncourtJournal3, 1890, p. 911)
- (d) *... a voté **contre / en faveur de Jacques***

Il faut distinguer deux types fréquents de locutions prépositionnelles. Le premier type, ou type 1, comprend les locutions prépositionnelles au sens propre, qui ont la structure suivante : [Préposition₁ (Déterminant) Nom Préposition₂], avec une base nominale ou de type nominal (nom ou forme nominalisée d'un adverbe, infinitif substantivé, etc.). On notera que dans ce type de construction, la base est typiquement un nom lié à l'espace, aux parties du corps, ou bien un nom abstrait (la distinction entre les deux n'étant pas toujours aisée). Les constructions de ce type peuvent, en se grammaticalisant, se simplifier et se transformer en prépositions simples (PdNP > PdN > N : *du côté de* > *du côté* > *côté*, *dans la direction de* > *dans la direction* > *direction*), cette simplification étant parfois seulement partielle (*à côté de* > *à côté*, *en face de* > *en face*) et / ou limitée à certains registres. Ainsi, *en face de* semble apparaître en français (pré)classique (FPréclass), avec une occurrence au 16^e dans le corpus GGHF, mais reste peu fréquent pendant les siècles qui suivent (2 occurrences au 17^e, 2 au 18^e, 162 au 19^e, dans le même corpus ; même dans Frantext, l'essor de la construction reste modeste, avec 3665 occurrences au 19^e soit une fréquence relative de 0,05‰). *En face* prépositionnel (sans *de* mais suivi d'un GN) émerge plus tard (aucune occurrence dans le corpus GGHF, et un démarrage timide dans Frantext avec 72 occurrences au 19^e). L'évolution se poursuit avec l'émergence récente et / ou régionale de *face* prépositionnel.

*il habite **face** la mairie* (berrichon, internet : <http://www.gilblog.fr/petit-dictionnaire-berricho/index.html>)

Pour chaque construction, on peut observer une courbe d'évolution spécifique. Ainsi, le démarrage de *du côté* est légèrement plus précoce que pour *en face*, mais avec des emplois plus contraints : le GN régime est très souvent spatial. Inversement, l'évolution de *à côté* semble plus lente : tandis que *à côté de* est relativement fréquent, on ne trouve

pas d'occurrence prépositionnelle de *à côté* dans le corpus GGHF (Tableau 1), ni même dans Frantext (du moins avant 1900).

construction		9 ^e -13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
<i>à côté</i>	adv.		1	3	17	20	7	98	74	220
	prép.									0
<i>à côté de</i>	prép.			3	9	21	67	383	243	726
<i>à côté ... de</i>	prép.						1	1	1	3
Total		0	1	6	26	41	75	482	318	949

Tableau 1 : occurrences adverbiales et prépositionnelles de *à côté (de)* (corpus GGHF).

On peut opposer à ce type 1, qui regroupe ce qu'on appellera des « locutions prépositionnelles », un type 2 qui serait plutôt à analyser comme un ensemble de « prépositions complexes ». Elles sont constituées d'une séquence de prépositions simples, qui peuvent fusionner phonétiquement (latin *de ex* > *dès*), graphiquement (AF *de vers* > *devers*) ou non (*de sous*, *de sur*). Ces constructions sont relativement faciles à identifier.

En revanche, l'identification des locutions prépositionnelles de type 1 n'est pas simple. Une première difficulté est qu'une construction figée peut se transformer en préposition simple : il n'est pas évident de tracer la limite dans ce cas-là. Ainsi, doit-on considérer *à travers* en FMod comme une préposition ou une locution prépositionnelle ? Une seconde difficulté tient à l'évaluation du degré de figement nécessaire pour considérer une séquence donnée comme une construction. Pour ce faire, on peut partir de quelques tests de cohésion morphosyntaxique et de désémantisation. Par exemple, les tests d'insertion et de substitution fonctionnent relativement bien dans certains cas, et permettent ainsi de montrer que *sur le rebord de* n'est clairement pas une locution (a-b), tandis que *au bord de* en est une (c-d).

(a) *j'ai vu un chat sur le rebord de la piscine* (exemple créé)

→ *sur le petit rebord de, sur un rebord de, sur son rebord*

(b) *La quatrième œuvre est un moulage posé sur le large rebord de la baignoire.* (PérecModeEmploi, 1978, p. 512)

(c) *j'ai vu un chat au bord de la piscine* (exemple créé)

→ **au petit bord de, *à un bord de, *à son bord*

(d) *ce monastère, bâti au bord de la mer, convient à la situation de mon ame* (ChateaubriandGénie, 1803, p. 443)

→ **au petit bord de la mer, *à un bord de la mer, *à son bord*

Les données (corpus GGHF 17^e-20^e s.) confirment cette opposition entre *sur le (re)bord de* (séquence non figée : 43% des occurrences, soit 91 sur 212, avec modification) et *au bord de* (locution prépositionnelle : moins de 1% des occurrences, soit 3 sur 355, avec modification).

Lorsque les tests montrent qu'il est possible de manipuler la séquence (*à droite de, au retour de, au tour de*), c'est qu'elle n'est pas figée ; inversement, s'ils montrent que la manipulation est impossible (*à travers*), c'est qu'elle est figée. Mais dans certains cas, les tests ne concordent pas : on peut alors postuler que le figement est seulement en cours (*sous les yeux de* → *sous ses yeux / ?sous les yeux verts de*). Le test sémantique est

cependant bien plus délicat à manier ; en principe, on s'attend à ce que les locutions prépositionnelles aient un sens opaque, tandis que les séquences libres ont par définition un sens compositionnel. L'application du test devient plus délicate lorsqu'il y a des degrés de désémantisation, avec un sens parfois compositionnel (a), parfois moins littéral (b).

(a) *les paroles : fugite partes adversae [...] se trouvent sur la base de l'obélisque au centre de la place.* (GreenJournal2, 1939, p. 12)

(b) *Montaigne [...] nous ramène au centre de la notion* (AlainBeauxArts, 1920, p. 15)

On pourrait aussi parler de sens plus ou moins *référentiel* ; ainsi, lorsque le sens n'est plus référentiel (a, c, e, f), le figement est plus évident.

(a) *La mere Dieu sanz demorance / Au chief de l'an le revint querre.* (CoinciMiracles3, 1218-1227, p. 160, v. 262-3)

'La mère de Dieu, sans retard, au bout d'un an revint le chercher'

(b) *Et au chief du chevalier avoit une moult bonne espee.* (Berinus1, ca 1370, p. 246)

'et à la tête (= près de la tête) du chevalier il y avait une très bonne épée.'

(c) *Image des attraites de l'objet qui m'enflamme, / Aux yeux de l'univers justifiez mes feux* (MirabeauLettres, 1780, p. 226) (≠ les yeux de quelqu'un)

(d) *Une vive pitié le saisit; avec l'aide de son domestique il arrangea quelques branches pour la transporter* (StaelCorinne, 1807, p. 257) (référentiel : 'grâce à l'aide de')

(e) *ne doutant pas un seul moment, avec l'aide de quelques circonstances favorables, de sa pleine réussite future.* (GoncourtJournal3, 1890, p. 693) (non référentiel ≡ 'grâce à')

(f) *il faut donc que tu me promettes de reformer ce que tu as desja fait, et de te mouler sur Heliodore, puisque tu es de son party en ce qui est de l'ordre de la narration.* (SorelBerger, 1627, p. 331) (non référentiel)

(g) *François-Pierre Lajoie est radié de l'ordre des Médecins.* (PérecModeEmploi, 1978, p. 682) (séquence fortuite, sens référentiel)

Le figement n'étant pas un processus abrupt, on trouvera de nombreux cas incertains ; par ailleurs, pour les états de langue anciens, il est évidemment impossible de faire des tests et il faut donc se fier aux occurrences disponibles dans les corpus. L'application des tests permet cependant d'exclure un certain nombre de constructions qui ont en surface la même structure que les locutions prépositionnelles. Par exemple, en français médiéval, *de (la) bouce de* 'de la bouche de' est une séquence relativement fréquente mais de sens toujours compositionnel, et alterne avec *de sa bouche* ; *por (l')avoir de X* est également fréquent, mais *avoir* est toujours en fonction de prédicat, glosable par 'pour obtenir X'.

Pour identifier une locution prépositionnelle, on s'appuiera donc sur un réseau d'indices : (i) l'équivalence distributionnelle avec une ou plusieurs prépositions ; (ii) la fréquence relative dans les corpus ; (iii) la cohésion interne, définie à partir de la résistance aux tests décrits ci-dessus ; (iv) l'opacité sémantique.

32.1.2 Origine des éléments de la catégorie

Les prépositions du français sont issues de phénomènes de grammaticalisation, survenus à des périodes très diverses, depuis le latin jusqu'au FMod – certains étant encore en

cours. On a ainsi des particules indo-européennes devenues prépositions dès le latin (*de*, *ad* > *à*), des adverbes latins (*sous*, de *subtus*), des participes latins ou français (*vers* de *adversus*, *pendant*, *durant* de *pendre*, *durer*), des noms latins ou français (*lez* de *latus*, *côté*, *question*), des adjectifs (*sauf*), et même des syntagmes (*malgré*, de *mal gré*). La grammaticalisation de ces éléments ne s'est donc pas faite en un bloc, à une période donnée de l'histoire de la langue, pour fournir un « paradigme » complet. Au contraire, les nouvelles grammaticalisations qui se produisent enrichissent progressivement le bagage prépositionnel de la langue, tandis que d'autres prépositions voient leurs emplois décroître, et finissent par disparaître : c'est le cas du latin *ob* 'contre, face à', ou encore du français médiéval *lez* 'à côté de', qui n'a laissé de trace que dans la toponymie. Les grammaticalisations s'arrêtent parfois en cours de route, et produisent alors des constructions qui ne se comportent pas tout à fait comme des prépositions : *il y a*, *côté*, *question*, etc. Ce processus de renouvellement explique en partie, on l'a vu, le manque d'homogénéité de la classe.

Le résultat est un paradigme prépositionnel qui est à la fois issu en grande partie d'éléments latins, et largement renouvelé par rapport au paradigme prépositionnel latin. Les phénomènes de grammaticalisation en cause s'accompagnent d'un certain nombre de transformations : d'ordre phonétique, d'une part, avec une tendance à la réduction, comme on peut le constater avec l'évolution du latin *ad* au français *à* et plus encore avec la fusion (*à* + *le*, *les* > *au*, *aux*). Les transformations sont également d'ordre sémantique, avec une généralisation du sens partiellement contrainte, dans la mesure où l'on retrouve de manière récurrente les mêmes chaînes d'évolution sémantique (→ ZZ 41.1.1). Elles sont aussi d'ordre morphosyntaxique, avec l'acquisition progressive de la capacité à mettre en relation des parties du discours de plus en plus variées. Enfin, elles vont généralement de pair avec une augmentation de fréquence.

32.1.2.1 Disparition des cas

Dans ces évolutions, la disparition du système casuel présent en latin a joué un rôle important. Elle a eu lieu très tôt dans la plupart des langues romanes, mais n'est allée à son terme en français, où la distinction entre sujet et régime était conservée, que tardivement, entre AF et MF. En AF, en effet, on trouve encore des distinctions casuelles au sein du système nominal. Cependant, les cas ne forment plus un système complexe, concurrent des prépositions : il ne reste en fait qu'une forme marquée et une forme non marquée, au point qu'on peut se demander s'il ne faut pas simplement l'analyser comme un marquage différentiel du sujet, plutôt que comme un système casuel. Le cas régime seul permet encore de marquer certaines fonctions syntaxiques, par exemple celle de complément du nom, de complément d'objet indirect ou d'objet second, mais dans des contextes très réduits (Meyer-Lübke 1972 : 47, Herslund 1977, 1980). Cette construction est impossible dans les langues romanes anciennes ayant complètement perdu le système casuel.

32.1.2.2 Apparition des prépositions fonctionnelles en français

A l'origine de cet effondrement du système casuel se trouvent plusieurs éléments. On considère généralement que l'évolution phonétique a joué un grand rôle, lié notamment au changement de nature et de position de l'accent, mais l'extension des emplois

prépositionnels venus en renforcement des cas a également eu son importance : le vide créé par la disparition ou la quasi-disparition des cas a été comblé par l'extension des emplois prépositionnels jusqu'à l'assignation du rôle syntaxique par certains morphèmes prépositionnels, notamment pour le datif d'appartenance (ex. (a-c) ci-dessous), partiellement pour l'accusatif d'objet (d-e), enfin pour le génitif complément du nom (f-h).

(a) (latin) *domino est equus*

(b) *le cheval est au maître*

(c) *void ung goujat monté sur ung bidet. Luy demande a qui e ce cheval ?*

'(le dauphin) voit un valet monté sur un petit cheval, et lui demande : « à qui est ce cheval ? »' (*GerhardHeroard*, 1601-1610, p. 509)

(d) (latin) *puellam videt*

(e) *il voit ø la jeune fille* (régionalement) *je l'ai vu à mon frère*

(f) (latin) *canis domini*

(g) *le chien du maître*

(h) *je l'aime plu que patau le chien de sa nourrice.*

'je l'aime plus que pataud, le chien de sa nourrice' (*GerhardHeroard*, 1601-1610, p. 420)

Ces changements se sont faits peu à peu, dès la période du latin tardif (notamment pour le datif, Meillet 1948 : 557), et concernent l'ensemble des langues romanes. L'extension des emplois prépositionnels a donc accompagné la disparition progressive des cas, la facilitant et s'en trouvant facilitée. L'exemple (e) montre par ailleurs qu'il n'y a pas nécessairement remplacement d'un cas par une préposition, pour un emploi syntaxique donné. Ainsi, le marquage de l'objet « direct » du verbe se fait par le morphème casuel d'accusatif en latin classique (-*m* en général), par la préposition *a* en espagnol ancien et moderne quand l'objet est *humain* et déterminé, mais en FMod standard par \emptyset , avec une contrainte au niveau de la position dans la phrase (a-b), à la différence de l'AF où la présence du cas régime permet des structures OVS.

(a) *Eh bien, ces rapports-là, maintenant j'y suis tellement habitué que je vois le monde à travers eux.* (*SartreLettres2*, 1951, p. 222)

(b) ... **que je le monde vois...*

On assiste ainsi, dans le passage du latin au français, à la spécialisation d'un sous-groupe de prépositions, qui a conduit au développement d'une distinction au sein du paradigme des prépositions. Cette évolution s'explique par des phénomènes distincts, qui se renforcent mutuellement : (i) certaines prépositions latines acquièrent des emplois syntaxiques ; (ii) ce phénomène entraîne l'affaiblissement de leur sémantisme en même temps qu'un gain en « fonctionnalité », c'est-à-dire que les prépositions en question deviennent plus disponibles pour remplir des fonctions syntaxiques ; (iii) l'affaiblissement de leur sémantisme accélère leur remplacement, dans certains contextes, par d'autres prépositions lexicales plus « chargées » sémantiquement ; (iv) dans le cas de la préposition *à*, la disparition de la distinction entre *ad* et *ab*, aboutissant à la même forme (notée *a* puis *à*). On pourrait ainsi faire un parallèle entre l'emploi du cas seul en latin classique (dans la langue poétique, et dans certaines constructions) *versus* l'emploi de *ad* pour exprimer le but (ex. (a-b) ci-dessous) et, en FMod, l'emploi de *à* *versus* l'emploi de *vers* (c-d).

- (a) (latin) *vado Urbem*
- (b) (latin) *festine ad eius monasterium cucurrit* (Grégoire le Grand, *Dialogus*, 6^e s., 21)
'il s'est hâté vers son monastère'
- (c) *je vais à Paris*
- (d) *le voyageur qui se hâte vers l'auberge* (ClaudélTêteOr, 1890, p. 114)

En FMod, c'est *vers* qui exprime la relation marquée sémantiquement, et *à* qui exprime la relation « par défaut ». Cependant, l'opposition n'est pas tranchée, ni en latin ni en français : en latin classique, la construction avec l'accusatif seul est déjà archaïque et limitée à certains contextes ; en FMod, l'emploi de *à* est exclu dans certains contextes – ainsi en (d) : *se hâte à l'auberge* ne paraît pas très bon.

32.1.2.3 Les locutions prépositionnelles, du latin au français

Un autre point important de l'évolution du latin au français est l'émergence de la catégorie des locutions prépositionnelles. Bien que les grammaires latines n'évoquent pas la catégorie, on peut noter que certaines constructions présentes dès le latin classique sont fonctionnellement assez proches de ce que l'on appelle locution prépositionnelle en FMod.

Dès le latin, en effet, on trouve des constructions complexes distributionnellement proches des prépositions simples. Etant donné les différences typologiques entre latin et FMod, leur forme de surface n'est bien entendu pas la même. C'est le cas par exemple de *à cause de*. Là où l'on a en FMod *à cause de* [GN], on a en latin *causā + [GN]GENITIF* : à la préposition *à* correspond l'ablatif de la base (*ā*), à la préposition *de* le génitif du complément. Dans *causā + génitif*, on peut distinguer trois éléments, le nom, la marque d'ablatif (*ā*) et le génitif du nom qu'il introduit (la préposition *à* reliant l'ensemble au verbe ou à la phrase, comme l'ablatif en latin, et la préposition *de* indiquant la relation de rection vis-à-vis du groupe nominal introduit, comme le génitif en latin). Il existe quelques constructions de ce type, plus ou moins fréquentes et figées, en latin classique, comme *causā + génitif* déjà cité, ou encore *gratiā + génitif* (*exempli causa* 'pour l'exemple', *dei gratia*, *tui gratia* 'grâce à dieu, grâce à toi', *modo + génitif* 'dans la mesure de', *ritu + génitif* 'à la manière de', *beneficio + génitif* 'au bénéfice de'). Elles gagnent en nombre et en complexité en latin tardif et tout au long de la diachronie du français (→ZZ 30.1.2.4).

32.1.2.4 Une évolution typologique globale

On peut replacer l'évolution du système prépositionnel dans le cadre plus vaste de la transformation typologique du système nominal, du latin classique au FMod. Il s'agit du passage d'un type flexionnel où le substantif n'est jamais accompagné d'un article, et où il porte lui-même une marque casuelle indiquant son rôle syntaxique, vers un type isolant où sont séparés plus ou moins nettement (d'un point de vue phonologique en particulier) substantif, article et préposition, cette dernière indiquant son rôle syntaxique plus ou moins de la même façon que le faisait le cas en latin classique.

Un corollaire de cette évolution est la réduction du nombre de prépositions qui régissent systématiquement un groupe nominal et l'insèrent dans la phrase ou dans un autre syntagme. On peut ainsi considérer que, en latin comme en français médiéval, le

« modèle » syntaxique de la préposition est [P [GN]] où P est un lexème simple, tandis qu'en FMod on tendrait vers [[pBp] [GN]] où p est un « morphème prépositionnel / casuel » (*à, de, en, par...*) et B une base sémantique, le plus souvent nominale (*à cause de, à base de, au milieu de...*), le modèle ancien ne perdurant que partiellement.

Les prépositions « lexicales » seraient amenées à ne plus régir les groupes nominaux directement mais de plus en plus par l'intermédiaire d'une préposition « grammaticale » ou « fonctionnelle » : on passe ainsi de *lez, joste, coste* en français médiéval à *à côté de, du côté de* en FClass et FMod. De ce fait, les « prépositions lexicales » deviennent de purs adverbes, qui présentent deux emplois : un emploi adverbial, où ces expressions sont isolées, et un emploi en locution prépositionnelle, où elles sont suivies d'une préposition fonctionnelle, le plus souvent les prépositions issues du latin *de* ou *ad* (français *à, de*, italien *a, di*, espagnol et portugais *a, de*), parfois celles issues de *in* (respectivement *en, in, en, em*). On trouve ainsi dans toutes les langues romanes modernes des locutions prépositionnelles sur ce modèle : *au centre de*, italien *nel mezzo di*, espagnol *en el centro de*, portugais *no meio de*. Certaines de ces locutions prépositionnelles, notamment en français, évoluent et donnent lieu à l'émergence d'une préposition lexicale simple : c'est le cas par exemple de *côté* et *niveau* en FMod, dont on peut considérer qu'elles constituent désormais des prépositions distinctes des locutions dont elles sont issues. Cependant, ce phénomène reste relativement marginal, et ne contredit pas la tendance générale vers des constructions plus analytiques.

32.1.3 Evolution de la catégorie

32.1.3.1 Evolutions majeures au cours de la diachronie du français

En AF, les prépositions forment une classe encore relativement modeste, de l'ordre de la cinquantaine (voir ZZ 32.1.2.3, tableaux 2 à 4), dont quelques éléments présentent des traits polyfonctionnels, comme *sus* : ces morphèmes ont des emplois comme particule verbale (a), adverbe (b) et préposition (c), sans compter qu'ils ont typiquement aussi des emplois comme préfixe verbal (d) :

(a) *Jesús rex magnes sus monted*, [...] (*Passion*, ca 1000, v. 26)

'Jésus, le grand roi, monta dessus [= sur l'âne]'

(b) *ot dous freres el donjon sus* ; (*EneasI*, ca 1155, v. 5495)

'il y avait deux frères là-haut, dans le donjon'

(c) *.i. chevalier [...] sist sus un grant cheval noir* (*Graal*, ca 1225, p. 194d)

'un chevalier assis sur un grand cheval noir'

(d) *Pur nostre rei devum nus ben murir. / Chrestientet aidez a sustenir !* (*Roland*, ca 1100, v. 1128-1129)

'Pour notre roi, il nous faut bien mourir. Aidez donc à défendre la chrétienté !'

Les prépositions entrent peu fréquemment dans la construction des arguments du prédicat, et l'importance numérique et fonctionnelle des locutions prépositionnelles est assez limitée (voir ZZ 32.1.2.1). Les formations romanes sont peu nombreuses, et les emplois fortement grammaticalisés assez marginaux. En conséquence, au sein du système prépositionnel de l'AF, la distinction en sous-classes n'est pas encore claire,

même s'il existe déjà des différences concernant leur fréquence, leur degré de polysémie ou de polyfonctionnalité.

Du point de vue du système prépositionnel, il y a un contraste assez net entre l'AF et le FMod, sans que l'on puisse pour autant identifier de point de rupture : cette évolution a en fait commencé très tôt, dès le latin classique (ou même l'indo-européen, avec l'émergence d'une classe d'adverbes-prépositions-particules, Fagard 2010 : 199 et suiv.). Ce n'est pas une évolution linéaire. Entre le 14^e et le 17^e s., outre les formes qui étaient déjà très peu fréquentes auparavant (comme *estre*, du latin *extra*), un assez grand nombre de prépositions présentes en AF disparaissent (*ains*, *hors*, *dessous*), tandis que d'autres émergent (*dans*, *pendant*, *durant*...) et que la sous-classe des locutions prépositionnelles se constitue peu à peu. Le MF, le FPréclass et le FClass constituent donc une période de transition importante.

En FMod, il est bien difficile de fournir une liste exhaustive des prépositions si l'on inclut les locutions prépositionnelles. La polyfonctionnalité est bien moins forte. En effet, d'une part, le mouvement de spécialisation qui a touché par ailleurs les articles et les démonstratifs a conduit à une distinction plus nette entre prépositions et adverbes (*dedans* / *dans*, *dessous* / *sous*, *dessus* / *sur*...). D'autre part, les emplois comme particule ou préfixe verbal voir ZZ 32.2) ont disparu, ou du moins ne sont plus productifs, et relèvent désormais plutôt de l'homonymie que de la polyfonctionnalité. Les formations romanes sont bien plus nombreuses. Enfin, on trouve plusieurs types d'emplois non prépositionnels, c'est-à-dire de grammaticalisation de prépositions simples en déterminant (*de*, *du*), en marqueur de gérondif (*en*), en marqueur de l'objet indirect (*à*) ou marqueur différentiel de l'objet animé humain (*à*, régionalement), en introducteur de différents types d'arguments du prédicat ou encore en élément constitutif de locution prépositionnelle (en particulier *à* et *de*). L'écart s'est creusé entre prépositions fonctionnelles, très grammaticalisées, très fréquentes et polyfonctionnelles, et prépositions lexicales et complexes.

32.1.3.2 Les prépositions fonctionnelles

Parmi les prépositions issues de prépositions latines, seules sept ont survécu jusqu'en FMod : *de* (latin *dē*), *à* (latin *ad*, avec reprise marginale d'emplois de *ab* et *apud*), *en* (latin *in*), *par* (latin *per*), *pour* (latin *pro*), *sur* (latin *super*), *entre* (latin *inter*), *contre* (latin *contra*) et *outré* (latin *ultra*). Toutes les prépositions fonctionnelles du FMod (ou presque, si l'on choisit d'y inclure *dans*) figurent dans cette liste. Leur degré de grammaticalisation élevé s'explique par des phénomènes récurrents d'extension de leurs emplois, comme nous allons le voir. D'autres prépositions issues du latin ont disparu au cours de l'histoire du français : *o*, *con*, *très*, *estre* (du latin *apud*, *cum*, *trans*, *extra*).

a. Ancien français

En AF, on peut se demander s'il y a réellement des emplois grammaticaux, même pour des prépositions très fréquentes comme *a*, *de*, *en* et *par*. D'une part, un certain nombre d'emplois présentent des affinités avec ceux du FMod, où l'on considère bien ces prépositions comme fonctionnelles. D'autre part, ces mêmes emplois sont bien moins figés que dans la langue moderne. En effet, on observe une variabilité importante dans ces contextes :

- a. le complément d'objet second n'est pas toujours introduit par *a* : en AF, on peut encore trouver des constructions du type *dona le roi un cheval* 'il donna un cheval au roi' où le complément d'attribution n'est marqué que par le cas (régime), comme en latin (*dare alicui aliquid* 'donner quelque chose à quelqu'un' : *litt.* quelqu'un_{DATIF} quelque chose_{ACCUSATIF}).
- b. le complément du nom peut être introduit par *a* ou *de*, ou bien être exprimé par un nom au cas régime. La préposition *a* introduit le complément du nom dans certains cas (complément animé, avec un rapport proche de l'appartenance) (a) ; la préposition *de* peut toujours être utilisée (b), tandis que les tours du type *la fille le roi* sont les plus contraints (c). Le contraste avec le FMod est assez grand, puisqu'on est passé de trois constructions à une seule en français standard, du moins pour les groupes nominaux (d), avec une variante marquée comme non standard (e).

(a) *la fille al roi prandras a fenne* (*Eneas1*, ca 1155, v. 2187)

'tu prendras comme femme la fille du roi'

(b) *et li chastelains ot entendu le renon de son seignor* (*MenestReims*, ca 1260, p. 14)

'et le châtelain avait entendu la réponse (négative) de son seigneur'

(c) *Biax sire, an presant / l'ostel mon seignor vos presant* (*TroyesYvain*, 1177-1181, v. 4661-4662)

'Beau sire, je vous offre [l'hospitalité dans] la demeure de mon seigneur'

(d) *il demanda pour Lucile la permission de monter ce cheval à côté de la voiture de sa mère*. (*StaelCorinne*, 1807, p. 223)

(e) *Un ami, un jeune ami à lui, était allé, ces jours-ci, causer affaires avec un banquier*. (*GoncourtJournal4*, 1896, p.157)

- c. Les formes verbales en *-ant* peuvent être introduites directement (a) ou par une préposition, généralement *en* ou *por*, avec, qui plus est, des nuances sémantiques importantes, excluant une interprétation purement grammaticale : avec une valeur temporelle (b), de moyen (c), concessive (d).

(a) *Traînant la vont par les treces / Quant après auz ne puet tost corre*. (*CoinciMiracles3*, 1218-1227, v. 938-939)

'il la traînent [litt. la vont traînant] par les tresses quand elle n'arrive plus à les suivre en courant.'

(b) *si lor conte / s'aventure tot an plorant*. (*TroyesYvain*, 1177-81, v. 2910-2911)

'elle leur raconte son aventure en pleurant.'

(c) *En besant fustes as faus juïs livré* (*Le Coronement Lois*, ca 1130, v. 757)

'c'est par un baiser que vous fûtes livré aux faux juifs'

(d) *Ne vos leroie por les membres perdant* (*Prise d'Orange*, ca 1200, v. 1427)

'je ne vous laisserais à aucun prix, quitte à perdre mes membres'

Ici aussi, le contraste avec le FMod est assez net, puisque la construction *en + V-ant* s'est figée comme forme attendue pour le gérondif.

- d. Les infinitifs peuvent également être introduits par *de*, *a* ou même *en* (a,b). La tournure *de + Infinitif* a persisté, mais elle est nettement archaïsante en FMod. La tournure *a + Infinitif* se trouve encore en MF.

(a) *en plus demorer ne poons nos riens gaengnier*. (*La mort le roi Artu*, ca 1230, p. 18)

'nous ne pouvons rien gagner à [litt. en] rester ici plus longtemps.'

(b) *au partir* qu'il fist de l'Aumasourre pour venir a Damiete (JoinvilleMemoires, entre 1305 et 1309, p. 4)

'à son départ de la Massoure [aujourd'hui Mansoura] pour rejoindre Damiette'

- e. On trouve aussi une variabilité, plus limitée, pour la complémentation verbale ; ainsi, *commencier a* est bien plus courant que *commencier de*, dont on trouve cependant quelques exemples :

Quant Gardon l'entendy, si commence de rire. (ArrasMélusine, 1392, p. 246)

'Quand il l'entendit, Guédon se mit à rire.'

La transitivité verbale a, de manière générale, connu une histoire assez chaotique dans la diachronie du français.

- f. Le complément du passif peut être introduit par *a*, *par*, *por* ou *de* (ex. a-d).

(a) *Mes ice m'est mout grant confort / que par bon chevalier sui mort.* (Roman de Thèbes, 1150, v. 5843-5844)

'Mais c'est pour moi un grand réconfort de savoir que j'ai été tué par un preux chevalier.'

(b) *tut serrunt mort de mal martire.* (Gormont et Isebart, 1130, p. 12, v. 159)

'tous seront morts, tués dans un terrible carnage.'

(c) *Me gardez que ne soie prise a beste cuiverte* (Adenet le Roi, *Li Romans de Berte aus grans piés*, 2^{ème} moitié du 13^e s., exemple de Greimas (1979))

'Gardez-moi d'être prise par une bête infâme'

(d) *a tous se fit amer Berte* (*ibid.*)

'Berthe se fit aimer de tous'

En conséquence, il est difficile de considérer qu'à ce stade les prépositions *a*, *de*, *en*, *par*, *pour* sont pleinement grammaticalisées en prépositions fonctionnelles. Les prépositions *a*, *de* et *en* semblent néanmoins être les plus nettement grammaticalisées.

D'une part, on trouve un grand nombre de verbes et d'adjectifs pour lesquels le complément est régulièrement introduit par une seule préposition, dès l'AF, sans variation en diachronie. Par exemple, pour *de* : *parler de* (a), *s'apercevoir de* (b), *certain de* (c). On peut en dire autant de certaines locutions verbales de type V + N : *avoir cure*, *merci*, *mestier*, *peör*, *pooir... de*.

(a) *Assez parlerent cele nuit li dui cousin de ceste chose.* (*La mort le roi Artu*, ca 1230, p.114)

'Longtemps, cette nuit-là, les deux cousins parlèrent de cette histoire.'

(b) *Quant Agravains se fu aperceüz de la reïne et de Lancelot [...]* (*ibid.*, p. 4)

'Quand Agravain se fut aperçu de ce qui se passait entre la reine et Lancelot [...]'

(c) *Vos voulez estre certains de ma grant mescheance [...]* (*ibid.*, p. 2)

'vous voulez être certain de ma complète déchéance [...]'

D'autre part, *de* commence à introduire le complément partitif dès cette période : *un petit de repos*, *mout de persecutions*, *tant de grace*... Les trois prépositions entrent déjà dans la formation de quelques locutions prépositionnelles (voir ZZ 32.1.2.4), et fonctionnent également comme préfixes « multiplicateurs » permettant la formation de plusieurs prépositions sur une même base (Marchello-Nizia 1997 : 327) (par exemple *vers / devers*, *puis / depuis*, *avant / devant*...). Enfin, du point de vue phonétique, seules *a*, *de* et *en* fusionnent (en enclise) avec le déterminant – uniquement masculin, singulier et pluriel –, aboutissant aux formes suivantes : *au* (*al*), *aux*, *du* (*del*), *des*, *ou* (*au*), *es*.

Elles ont également tendance à s'agglutiner à d'autres morphèmes, ce qui entraîne la création de formes comme *aval* < *a* + *val* ou encore *asseür* < *a* + *seür*.

On trouve des emplois de ce type pour quelques autres prépositions, notamment *por* et *par*, mais de manière moins systématique : *par* entre dans la composition de certaines locutions prépositionnelles et adverbiales (*par ci*, *par la*, *par devers*, *par devant*, *par deriere...*), tandis que *por* introduit le complément de certains verbes (*tenir por fol* 'considérer comme fou') et adjectifs (*legier a / por garder* 'facile à garder'), ainsi qu'un certain nombre de locutions adverbiales, conjonctives ou prépositionnelles (*por neant*, *por voir*, *por quoi*, *por ce que*, *por paor de*).

N'est pas legiere por garder / La beste qui se volt embler. (Floire et Blancheflor, ca 1150, v. 1453-1454)

'Elle n'est pas facile à retenir, la bête qui voulait s'enfuir.'

b. Moyen français

En MF, on assiste à l'émergence d'emplois plus grammaticalisés des prépositions, notamment l'article partitif *de le* > *du* (*boire vin* > *boire du vin*), le complément du nom introduit uniquement par *a* ou *de* (aux dépens du tour *la mort le roi* qui ne survit que dans des expressions figées comme *Dieu merci*), le marquage systématique de l'objet indirect et second par *a*. *En* commence à se généraliser devant les participes présents. On observe, avec certains verbes, un début de spécialisation, leur argument étant préférentiellement introduit par une seule préposition. Un autre phénomène important est le gain en fréquence des constructions conjonctives où une préposition simple (*a*, *de*, *en*) est associée à la conjonction *que* ou au relatif *qui*, *quoi* – assez souvent, en MF, selon le schéma [*préposition* + *ce* + *conjonction*] : *a ce que*, *sur ce que* [→ ZZ 32.3).

c. Français préclassique et classique

En FClass, l'événement majeur est le remplacement de *en* par *dans* dans un certain nombre de contextes. Ce remplacement a été progressif, mais rapide. Il accompagne la grammaticalisation croissante de *en*, qui se cantonne progressivement à des emplois comme marque de gérondif, et à l'introduction de groupes nominaux sans déterminant. On trouve ainsi une association très forte de *en* avec certaines formes de participes présents : les formes *en V-ant* présentent une fréquence relative de 0,9‰ (0,9 occurrences pour mille mots, donc 9 formes tous les 10 000 mots) dans le corpus GGHF au 17^e s. Certaines constructions sont assez fréquentes, notamment *en attendant / passant / disant / donnant / faisant* (près de 4 000 occ., soit 0,14‰, dans le corpus Frantext classique, 1650-1799). A l'inverse, c'est à cette période que remonte l'association croissante de *dans* (qui apparaît très ponctuellement dès le 12^e s. – avec diverses graphies : *dens*, *dans*, *denz*, *danz* –, mais dont la fréquence n'augmente qu'au 16^e s.) avec les groupes nominaux définis (masculins puis féminins) aux dépens de *en*. La conséquence prévisible de ce phénomène est la baisse de fréquence de *en*, à la différence des autres prépositions fonctionnelles (et de *dans*) : tandis que la fréquence de *de* ou *à* reste à peu près constante entre le 16^e et la fin du 18^e s., la fréquence relative de *en* décroît fortement par rapport à celle de *dans* ; pour donner une indication, au 17^e s., on compte dans le corpus environ 7 500 occurrences prépositionnelles de *dans* pour 21 000 de *en* (qui compte également un grand nombre d'occurrences non

prépositionnelles, par exemple pour introduire les forme en *-ant*). On peut constater que *dans* semble remplacer *en* dans certains contextes (voir ex. (a-d) ci-dessous, et Fagard et Combettes 2013), tandis que d'autres restent liés à *en*, comme le pronom réfléchi (*en soi* / **dans soi*), avec une répartition partielle des rôles : par exemple, l'opposition [*en* (**dans*) *qui* / *quoi*] / [*dans* (**en*) *lequel*] est presque parfaite dans le corpus, au 17^e s., et semble s'être conservée jusqu'en FMod, de même que l'opposition [*en* *N*] / [*dans* *GN*] (e-f).

(a) *il y avait trop de beautés en chaque acte* (D'Aubignac, *La pratique du théâtre*, 1657, p. 210)

(b) ***Dans chaque acte*** *l'action est ordinairement coupée au moment le plus intéressant* (Rousseau, *La nouvelle Héloïse*, 1761, p. 144)

(c) *Adamas en tenoit une en chaque chambre* (Baro, *La conclusion et dernière partie d'Astrée*, 1628, livre X)

(d) *nous avons dans chaque chambre une sonnette* (Sade, *Justine ou Les malheurs de la vertu*, 1791, p. 103)

(e) *en hault, en France, en effect, en colère, en ville*

(f) *dans le cœur, dans le tombeau, dans le temple, dans la ville*

La spécialisation des prépositions pour l'introduction de l'argument de certains verbes se poursuit, avec notamment l'augmentation des contextes d'emploi de *sur* (pour introduire les compléments de certains verbes comme *se plaindre* / *médire* / *présider*, et de certaines locutions prépositionnelles (voir ZZ 32.1.2.4), ainsi que la spécialisation des prépositions complexes. En outre, *de* devient obligatoire pour le marquage du partitif, à partir de la fin du 17^e s. (Haase 1965) alors qu'auparavant l'absence d'article y suffisait : *boire vin* > *boire du vin*.

d. Français moderne

En FMod, certaines prépositions ont un fonctionnement à part, et le terme de préposition fonctionnelle est pleinement justifié. Il s'agit de *à*, *de*, *en*, *par* et, dans une moindre mesure, *dans* et *sur*. Dans certains emplois, leur sémantisme est tellement affaibli qu'on a pu les appeler « prépositions incolores » (Gougenheim 1950, Spang-Hansen 1953), entre autres dénominations.

Ainsi, la préposition *à* continue à introduire le complément d'objet indirect, mais aussi le complément d'objet second, dans certains contextes et registres le complément du nom (ex. (a) ci-dessous), et enfin régionalement le complément d'objet « direct » animé humain (dans le Sud-Ouest, avec des énoncés familiers comme *je l'ai vue à la Marie* – un énoncé considéré par une majorité des locuteurs comme non grammatical, voir Blanche-Benveniste 1990 ; il faut noter, cependant, qu'il s'agit là d'un emploi conditionné pragmatiquement, et non systématiquement). De plus, la préposition *à* introduit désormais le complément de nombreux verbes (b-d) : *condamner*, (*se*) *livrer*, (*s'*)*intéresser*, *renoncer*, *ressembler*, *songer*, *parvenir*, *consentir*, *s'opposer*, *tendre*, *aider* (dans le sud-est, entre autres : *j'ai aidé à mon père*), *résister*, *appartenir*, *commencer*, *se préparer*, *se joindre*, *ajouter*, *céder*, *obéir*, *livrer*, *servir*, *manquer*, *contraindre*, *ôter*, *parler*, *ordonner*, *promettre*, *convenir* ; et aussi d'adjectifs : *attaché*, *prêt*, etc.).

- (a) *Mais sa belle-soeur, qui était **une cousine à moi** [...] (GoncourtJournal2, p.1195)*
- (b) *Édouard Lahaye a **aidé à Joyau** à emporter la poudre [...] (ProcèsTribunalSeine, 1801, p.16)*
- (c) *Lors Silvandre voulant **aider à sa Maistresse** [...] (UrféAstrée, 1607, p.77v°)*
- (d) *Tienmete est sortie, pour aller **aider à ma mere** [...] (RetifBretonnePaysan, 1776, p.196)*

La préposition *de* introduit non seulement le complément du nom et le partitif, mais désormais aussi le complément de nombreux verbes (*cesser, empêcher, souvenir, douter, dépendre, tâcher, se moquer, s'efforcer, supplier, se permettre, se charger, remplir, s'approcher, se plaindre, s'étonner, essayer, prier, profiter, achever, craindre, se consoler, proposer, mériter, jouir, promettre, entreprendre, couvrir, tirer, changer*).

D'un point de vue phonétique, seules ces deux prépositions, *à* et *de*, présentent des phénomènes d'enclise avec l'article : *du, des, au, aux*. La préposition *en* présente uniquement des vestiges lexicalisés de ses contractions en AF (*docteur ès lettres*).

La préposition *en* introduit le participe présent pour former le gérondif, et le complément d'un certain nombre de verbes (*ériger, se transformer, se convertir, dégénérer, se muer, exceller, se dépenser*).

La préposition *par* introduit le complément d'agent dans les constructions passives dès le 11^e s. (*Saint Alexis*), et le complément de certains verbes (*illustrer, prouver, finir*).

La préposition *dans* présente des emplois syntaxiques moins marqués mais une fréquence très élevée dans des syntagmes prépositionnels (*dans sa joie, dans un mouvement d'humeur*) fonctionnant notamment comme des constructions adverbiales détachées, et tend à remplacer *en*, y compris dans certains de ses emplois fonctionnels (notamment la rection verbale, avec des verbes comme *se vautrer, séjourner, enfermer, tremper, résider, s'immiscer, engloutir, persévérer, disperser, enfoncer, s'égarer, circuler, plonger, entrer, lancer, rentrer*).

La préposition *sur* est également très fréquente, et introduit systématiquement les compléments de certains verbes (par exemple *influer, se replier, se refermer, statuer, ancrer, appuyer, peser, renseigner, enchérir, questionner, compter, se ruier*). On peut noter également son extension sémantique notable au 20^e s., avec des emplois encore assez marqués du type *il travaille sur Paris*.

Pour quelques autres prépositions, on peut se demander si elles ne commencent pas à se rapprocher d'un fonctionnement plus grammatical, avec l'introduction des compléments de certains verbes : (*re*)partir, appareiller, s'enflammer **pour** ; se brouiller, se (ré)concilier, rivaliser, sympathiser, coïncider, compatir, deviser, se familiariser, discuter, bavarder, se liguier, partager **avec**.

L'ensemble de ces prépositions entre, en FMod, dans la construction des locutions prépositionnelles, surtout *à, de* et *en*.

32.1.3.3 Les prépositions lexicales

Les prépositions les plus « typiques », le noyau de la catégorie, ce sont les prépositions lexicales comme *sous*. Elles sont présentes dès le latin et à toutes les périodes du français. Leur renouvellement est constant : à chaque période, certaines prépositions lexicales disparaissent et d'autres se grammaticalisent, parfois uniquement en partie. Ce qui rend la description de ce renouvellement assez délicate, cependant, c'est qu'il y a bien souvent un temps de latence entre les premières apparitions d'une nouvelle forme,

ou les premiers emplois prépositionnels d'une construction, et sa « montée en fréquence » qui en fait réellement un nouveau membre du paradigme – comme toujours en cas de grammaticalisation. Inversement, on observe parfois de longues périodes où une forme est encore employée comme préposition avec une fréquence très faible avant de disparaître. Si l'on ajoute à cela le fait que tout corpus ne donne qu'une image partielle de l'évolution linguistique, il est souvent bien difficile de dire précisément *quand* une préposition apparaît, se grammaticalise, ou disparaît. Si le recours à de très gros corpus limite les risques, les registres disponibles sont typiquement limités (écrit, littéraire).

a. *Ancien français : héritage latin et roman, premières créations françaises*

La classe des prépositions lexicales est bien présente dès l'AF. La plupart sont formées par préfixation sur un groupe plus restreint de « bases » de natures variées : prépositions héritées du latin (et grammaticalisées à différentes périodes : *versus* par exemple est assez tardive), adverbes latins, ou grammaticalisations romanes.

Certaines prépositions latines sont présentes en AF, mais disparaissent assez rapidement, comme *très* 'outré' (au 15^e), *o* 'avec' (très peu fréquente hormis aux 12^e-13^e s., peu à peu remplacé par *avec*), *estre* 'hormis' (disparition dès le MF), *pos(t)* 'après' (presque uniquement dans des séquences en latin), *con* 'avec' (franco-italien, et très peu fréquent – pas d'occurrence en français dans le corpus GGHF) :

un home a pié derere a la crop dou cheval con lance en main (Godefroy, *Voyage de Marc Pol*, c. LXXIX, Roux.)

'un homme à pied, derrière la croupe du cheval, avec une lance en main'

Parfois, elles apparaissent surtout dans des textes inspirés de modèles en latin ; c'est le cas par exemple pour *apof* 'après' chez Philippe de Thaon. *Outre*, rare dès l'AF, survit cependant. D'autres survivent, mais avec un foisonnement de formes qui se réduit peu à peu (Tableau 2 ci-dessous).

préposition latine	ancien français	français moderne
<i>ante</i>	<i>devant, avant, davant, dedevant, dedavant</i>	<i>avant, avant</i>
<i>retro</i>	<i>der(r)ier(e)(s), arriere, (des)riers, riere, rier</i>	<i>derrière</i>
<i>contra</i>	<i>contre, encontre, cuntre, encuntre, ancontre</i>	<i>contre</i>
<i>juxta</i>	<i>dejuste, juste, dejoste, dejouste, joste, jouste, pardejoste, pardedejoste, endejoste</i>	<i>jouxte (vieilli)</i>
<i>pro</i>	<i>pour, por, pur, enpur, enpor, anpor</i>	<i>pour</i>
<i>inter</i>	<i>entr(e), antr(e), entrë</i>	<i>entre</i>
<i>super</i>	<i>sor, desor, sobre, ensobre, super</i>	<i>sur</i>
<i>versus, adversus</i>	<i>devers, envers, pardevers, avers, vérs, viers, envérs, enviers, d'envers, devérs, dedevers, deviers, par-devers, par devers, par deviers</i>	<i>vers, envers, pardevers</i>
<i>ultra</i>	<i>oultre, ultre, oltre</i>	<i>oultre</i>
<i>extra</i>	<i>estre</i>	∅
<i>apud</i>	<i>o, od, atout, atot, a tot, o tot</i>	∅
<i>prope</i>	<i>prof, pruef (rarement prépositionnel)</i>	∅

<i>trans</i>	<i>tres, trés, triés, detrés, detriés</i>	∅
<i>sine</i>	<i>sans, sanz, sen, sens, senz, san</i>	<i>sans</i>
<i>cum</i>	<i>con, cun, cum, cume, com</i>	∅
préposition latine « renforcée »		
<i>de + ex</i>	<i>des, dés</i>	<i>dès</i>
<i>de + usque</i>	<i>jusque, dusque, desque, jesque</i>	<i>jusque</i>
<i>trans + usque</i>	<i>tresque, trosque</i>	∅
<i>(in +) ad + prope</i>	<i>apruet, aprof, aproef, apreuf, enaprof</i>	∅
<i>sub + inter</i>	<i>soantre, suentre</i>	∅

Tableau 2 : Prépositions latines : ancien français et français moderne

Certaines prépositions, notamment celles qui sont formées sur le latin *usque* ‘jusqu’à’, ont une distribution assez différente des autres, privilégiant les schémas [préposition [Syntagme Prépositionnel]] – plus de 90% des occurrences (ex. (a-b) ci-dessous), si l’on excepte les emplois comme conjonction : *desque, dusque, tresque, trusque* (sur *de usque, intro usque*). malgré leur fréquence relativement faible, ces formes présentent de nombreuses variantes graphiques ; pour *dusque*, par exemple, on trouve dans le corpus GGHF les formes suivantes : *dusc’, dusk’, dusqu’, dusque, dusques*.

(a) *Li Breton les vont chascant / Desque a un bois qui mult fu grant.* (WaceBrut2, 1155, v. 149-150)

‘Les Bretons les chassèrent jusqu’à un très grand bois.’

(b) *Du plus vaillant dirai le some / qui fust d’Islande dusc’a Rome, / del bon conte Tibaut de Blois.* (Gautier d’Arras, *Eracle*, 1176-1184, v. 51-53)

‘Je vais raconter l’histoire du plus vaillant de tous, d’Islande jusqu’à Rome : le bon comte Thibault de Blois.’

On trouve également des grammaticalisations romanes, plus ou moins abouties (Tableau 3). Leur datation n’est pas toujours aisée ; certains phénomènes semblent anciens car assez répandus au sein des langues romanes (*pressum* se retrouve ainsi dans le français *près* mais aussi l’italien *presso*), d’autres plus tardifs, car limités au domaine gallo-roman, comme les grammaticalisations sur base nominale *amont, contremont, aval, contreval* (cf. l’occitan et le catalan *davall, damunt*).

type de formation	formation d’origine	ancien français	français moderne
préposition + renforcement	<i>apud hocque</i>	<i>avec</i> (forme rare en AF)	<i>avec</i>
	<i>sine hocque</i>	<i>senuec</i>	∅
participe passé	<i>pressum</i>	<i>après, près, emprès, auprès de</i> (rares en AF ; <i>près</i> est peu prépositionnel)	<i>après, près de, auprès de</i>
	<i>rasus</i>	<i>res</i> (rare et marginal)	reste lexicalisé : <i>rez-de-chaussée</i>
adverbe (certains sur base prépositionnelle)	<i>subtus</i>	<i>sous, dessous, dedessous</i>	<i>sous, dessous, en-dessous de</i>
	<i>*postius</i>	<i>puis, depuis</i>	<i>depuis</i>
	<i>intus</i>	<i>ens</i> (rare comme préposition), <i>dens, dedens</i>	<i>dans, au-dedans de</i> ; régionalement

			<i>dedans</i>
	<i>sursum</i>	<i>sus, dessus, ensus</i>	<i>au-dessus de, en sus de</i>
	<i>antius</i>	<i>ainz, ançois</i>	∅
	<i>simul</i>	<i>ensemble, ensemble o</i>	∅
nom (décliné)	<i>foris</i>	<i>hors, dehors</i>	<i>hors de, en-dehors de, (vieilli) hors</i>
	<i>latus</i>	<i>lez, delez, dedelez</i>	restes lexicalisés dans les toponymes (par ex. <i>Aulnoy-lez-Valenciennes</i>)
(préposition +) nom / adjectif	<i>(ad / contra) montem</i>	<i>amont, contremont</i>	<i>en amont de</i>
	<i>(ad / contra) vallem</i>	<i>aval, contreval</i>	<i>en aval de</i>
	<i>in/per summum</i>	<i>en son, en sum, en som, par som, par sum</i>	∅
	<i>*sublongum (et/ou secundum)</i>	<i>lonc, selonc, selon, solonc, sonc, son</i>	<i>le long de, selon</i>

Tableau 3 : Grammaticalisations romanes – formes en ancien français et en français moderne

On trouve enfin (Tableau 4 ci-dessous) des formations tardives, qui semblent s'être grammaticalisées uniquement en AF, et ont pour certaines des emplois relativement éloignés du prototype de la préposition. Ainsi, sur base verbale, on trouve *oiant* et *veant*, qui sont des participes présents figés avec une distribution proche des prépositions (a-b).

(a) *Elle si fist maintenant oiant toz.* (*AmiAmil*, ca 1200, v. 2188)

'elle le fit aussitôt, devant tout le monde.'

(b) *Sun lit unt, veant tuz, enz el mustier porté [...]* (*PontStMaxenceBecket*, 1172-74, v. 1987).

'à la vue de tous, ils apportèrent son lit à l'intérieur de l'église [...]'

Formation	construction d'origine	ancien français	français moderne
ADJ > PREP	<i>sauf le droit</i> 'le droit étant respecté'	<i>sauf</i>	<i>sauf</i>
PREP + N > PREP	* <i>en + viron</i> 'cercle' <i>par + mi</i> 'milieu' <i>en + mi</i> 'milieu' <i>a</i> 'avec' + <i>tot</i> 'tout' <i>en + tor</i> 'tour' <i>au + tor</i> 'tour'	<i>environ</i> <i>parmi, par mi</i> <i>en mi, emmi</i> <i>atout</i> <i>entor</i> (10 ^e) <i>autor</i>	<i>environ</i> <i>parmi</i> ∅ ∅ ∅ <i>autour</i>
N > PREP	<i>chiés</i> 'maison'	<i>chiés</i> <i>endroit</i>	<i>chez</i> <i>à l'endroit de</i>
PART. PRESENT	<i>oiant toz</i> 'tous entendant' <i>veant toz</i> 'tous voyant'	<i>oiant</i> <i>veant</i>	∅ ∅
ADV > PREP	<i>de ci</i> 'd'ici'	<i>deci, de+çà, delà</i>	<i>au-delà de, en-deçà de</i>

	<i>de çà</i> 'vers ici (avec mouvement)' <i>de là</i> 'vers là'		
--	--	--	--

Tableau 4 : Grammaticalisations françaises

Certaines de ces constructions sont rarissimes. Ainsi, *deci* n'apparaît qu'une fois dans le corpus GGHF avec un emploi réellement prépositionnel (à côté d'emplois comme locution, du type *deci que P*, et d'une trentaine d'occurrences où *deci* introduit un syntagme prépositionnel : *deci à / en GN*) :

longues m'a tenu an prison / et an molt grant destrucion, / desi l'autr'ier que il avint / que Menelaus concile tint. (Eneas1, ca 1155, v. 983-986)

'Il m'a longtemps gardé en prison, en grande déchéance, depuis l'autre jour, quand Ménélas réunit son conseil.'

On peut en dire autant de la forme *oël*, qui semble résulter d'un début de grammaticalisation du nom *oil* 'œil', avec différentes réalisations (a-c) malgré une fréquence extrêmement faible.

(a) *Il est levez oël le jor*, / *toz ses barons a asenblez [...]* (*Eneas1*, v. 2228-2229 ; glosé 'par matinet', Tobler-Lommatzsch)

'Il s'est levé au point du jour [...]

(b) *Lavine fu sus an la tor ; / bien matinet, oël au jor*, / *revint a la fenestre ester, / vers l'ost comença a garder [...]* (*Eneas2*, v. 9119-9122)

'Lavine était là-haut, dans la tour ; tôt le matin, à la pointe du jour, elle revint se mettre à la fenêtre, et commença à regarder l'armée [...]

(c) *al oel del jor* (FEW VII : 318) 'à la pointe du jour'

b. *Moyen français*

Dès le MF, certaines prépositions déjà rares en AF disparaissent, tandis que de nouvelles formes apparaissent. Les nouvelles grammaticalisations se font sur diverses bases. Les constructions sur base verbale sont (*non*)*obstant*, *touchant*, *pendant*, *durant*, *joignant* et *excepté*. La fréquence de chaque construction reste globalement assez faible pendant toute cette période, entre 0,005‰ et 0,13‰, 0,06‰ en moyenne. Sur base nominale, on trouve *malgré*, dont la fréquence est plus faible encore. Certaines de ces « nouvelles créations » disparaissent très vite, plus ou moins complètement. C'est le cas de *touchant*, *excepté* (figement et augmentation de fréquence : 13^e-15^e s.), et enfin de *attendu* (figement et augmentation de fréquence : 14^e-17^e s.). A cela s'ajoutent des créations de prépositions complexes comme *quant à*, dès le 14^e s. (Prévost 2008).

une femme aveugle, laquelle estoit joignant la chappelle Saint-Sebastien [...]
(*RegistreChatelet2*, 1389, p. 530)

'une femme aveugle qui se trouvait à côté de la chapelle Saint-Sébastien [...]

Sans disparaître tout à fait, la plupart de ces formes ne sont plus vraiment employées comme prépositions en FClass et FMod.

Par ailleurs, un bon nombre de formes disparaissent, soit totalement soit en tant que prépositions. Parmi ces formes, on trouve la préposition latine *estre* (< *extra*), mais surtout des prépositions latines « renforcées » (comme *detrès* < *de* + *trans*), et un certain nombre de formations plus tardives (comme *contremont*) : *desur*, *delez*, *enmi*, *davant*, *dusque*, *ensemble*, *contreval*, *dejouste*, *encoste*, *amont*, *estre*, *dedevant*, *detrès*, *avers*, *soantre*, *enpor*, *tresque*, *dedessus*, *ensur*, *contremont*, *long*, *desque*, *aprof*, *dedavant*, *ensus*, *entresque*. Quelques formes qui semblaient présenter une certaine proximité fonctionnelle, ou du moins distributionnelle, avec les prépositions (comme *afin*, *sinon* ou encore *jasoit*) perdent tout à fait ce type d'emploi. Ces constructions semblaient pouvoir se grammaticaliser en préposition, mais ne l'ont pas fait. Ainsi, *ja soit* ('bien que, admettant que', *litt.* 'que soit déjà') présente quelques débuts de figement aux 14^e-15^e s., notamment en locution conjonctive (*ja soit (ce) que Pp* 'bien que Pp', où « Pp » = Proposition) et pourrait éventuellement être analysé comme préposition dans certains contextes :

Oultre sçachez que ja soit ce, gramoire par nature demande que le accusatif case doit s'ensuir son verbe. (*Donait françois*, ca 1409, p. 134)

‘Sachez en outre que malgré cela, la grammaire demande par nature que le verbe soit suivi de l’accusatif.’

Dans ce type de contexte, *ce* est sujet du verbe *être* mais pourrait également être réanalysé comme complément d’une préposition *jasoit* ‘malgré’. Cependant, on ne trouve dans le corpus de la Base de Français Médiéval (BFM) que peu d’occurrences ambiguës de ce type, et aucune occurrence montrant que la réanalyse a en effet eu lieu, comme ce serait le cas par exemple avec un régime au pluriel (non attesté dans le corpus). De plus, *jasoit* / *ja soit* voit sa fréquence décroître très fortement entre le 14^e et le 16^e s., et disparaît par la suite. C’est là un bon exemple de ce que l’on pourrait appeler une « grammaticalisation avortée ».

Enfin, certaines prépositions, sans disparaître, connaissent une nette baisse de fréquence : *ains*, *dessus*, *lez*, *dessous*, *devers*, *encontre*, *ens*, *envers*, *hors*, *sus*, *delà*, *enmi*, *dusque*, *ensemble*, *encoste*, *environ*, *jouste*, *amont*. Il faut également évoquer l’apparition de la préposition *dans* ou *denz*, qui présente quelques attestations dès cette période (Marchello-Nizia 1974 : 341-2). On notera que son origine est relativement obscure, avec plusieurs hypothèses : continuité avec l’ancien français *denz* (issu du latin *de intus*), simplification de *dedans* par réanalyse sur le modèle *X / de-X* (Brunot 1922 : 424, Gougenheim 1938 : 293), ou par évolution de la prononciation (Marchello-Nizia 1979 : 272).

c. Français préclassique et classique

En FClass, le renouvellement prépositionnel continue, avec trois phénomènes importants : le développement de *dans*, la simplification des « redondances » *X / de-X* (voir *vers* et *devers*, deux prépositions de sens très proche en AF et MF), et la grammaticalisation (nouvelle ou renforcée) d’une série de prépositions sur base verbale.

La montée en puissance de la préposition *dans* est sans doute le phénomène le plus impressionnant par sa rapidité et son ampleur : cette nouvelle préposition s’impose en moins d’un siècle face à *dedans* (dont les emplois prépositionnels disparaissent) et face à *en*, récupérant peu à peu un grand nombre des contextes d’emploi de cette dernière, d’abord les groupes nominaux définis (masculins au départ), puis les démonstratifs, etc.

De manière générale, au sein du paradigme des doublons *X / de-X* comme *sous / dessous*, *sus / dessus*, *sur / dessus*, *vers / devers*, *très / detrès*, *hors / dehors*, *puis / depuis*, on peut observer, entre le MF et le FClass, un mouvement de simplification qui résulte d’une part, dès l’AF, de la disparition de certaines formes (*très*, *detrès*, *sus*, *dessus*), d’autre part, en FClass, de la différenciation entre adverbes et prépositions : *puis*, *dehors* perdent leurs emplois prépositionnels, tandis que *dessus*, *dedans*, *dessous* deviennent majoritairement adverbiaux et ont très peu d’emplois prépositionnels après le 15^e s. ; *devers*, enfin, persiste jusqu’au 17^e s. et disparaît quasiment ensuite, à l’exception de la préposition complexe *par devers*.

Le troisième phénomène important est la grammaticalisation, nouvelle ou renforcée, d’un certain nombre de prépositions sur base verbale participiale. Ainsi, *moyennant* continue à gagner en fréquence jusqu’au début du 17^e s., avant de régresser très vite. Le même phénomène se produit pour *attendu* (jusqu’à la fin du 17^e s.) et *suivant* (dont la fréquence augmente surtout aux 16^e-18^e s.). *Pendant* et *durant*, déjà grammaticalisées en MF, conservent également des emplois prépositionnels, et *durant* en particulier voit sa fréquence augmenter aux 16^e et 17^e s., avec une généralisation des

emplois où *durant* précède son complément. Les emplois postposés semblent disparaître, mais ont survécu, minoritaires, dans un registre élevé (et peut-être avec un sens légèrement différent). *Concernant* semble également se figer à cette période, avec la disparition de l'accord du participe présent (encore possible mais nettement moins fréquent qu'aux 15^e-16^e s. (ex. a), une nette augmentation de fréquence, et des emplois distributionnellement équivalents à *sur* (b).

(a) *la congnoissance des cas et causes concernant ladicte jurisdiction spirituelle* (Jean Juvenal des Ursins, *Verba mea auribus percipe, Domine*, 1452, p. 380)

'la connaissance des cas et des affaires touchant cette juridiction spirituelle'

(b) *la priere que je lui avois faite concernant les epigrammes latins* (Nicolas de Peiresc, *Lettres*, 1617-27, p. 12)

'la prière que je lui avais adressée concernant les épigrammes latins'

Un dernier phénomène remarquable pendant la période du FClass est la disparition totale de certaines prépositions déjà rares en MF : *ens*, *entour*, *enprès*, *con* (rare, franco-italien), *atout*, *ains*, *lez*, *très*, *devers*. Certaines formes n'ont pas tout à fait disparu avant le 18^e s., mais on ne les trouve guère employées comme prépositions : *endroit*, *sus*, *hors*, *aval* (*aval son eglise* encore au 15^es., dans le corpus GGHF-noyau), *dedans*, *dessus*, *nonobstant*, *jouste*, (*au*)*paravant*. Enfin, d'autres prépositions survivent, mais avec une baisse de fréquence : *envers*, *oultre*, *environ*, *près*, *durant*, *fors*, *encontre*, *deçà* et *delà*.

d. Français moderne

Le renouvellement du paradigme ne s'arrête pas après la période classique. On trouve encore, en FMod, de nouvelles prépositions lexicales formées sur diverses bases. Sur base verbale, il reste les prépositions apparues au cours des siècles précédents, avec une grammaticalisation limitée, comme le montre la postposition possible, par exemple, pour *durant* :

je l'ai écouté en boucle des heures durant (corpus frTenTen)

Mais d'autres constructions proches apparaissent, notamment *vu*, *étant donné*, *passé*, constructions pour lesquelles, à l'écrit, le figement (plus spécifiquement la recatégorisation) se note à l'absence d'accord :

Étant donné la capacité du navire (Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, 1870, p. 456)

Pour d'autres constructions, comme *concernant*, il n'y a pas de marque morpho-syntaxique d'accord, et on ne peut se fier qu'au contexte morpho-syntaxique et sémantique ; cependant, l'augmentation de fréquence assez nette semble liée à un figement accru, qu'elle en soit la cause ou la conséquence (ou les deux).

Sur base nominale, on trouve un certain nombre de morphèmes ayant un fonctionnement plus ou moins proche des prépositions, notamment *côté*, *direction*, *question*, *genre*, *style*, *type*, *niveau*, qui peuvent introduire un nom nu (a) ou un groupe nominal (b-c).

(a) *Côté mobilité, des pousse-pousses indiens ont été adapté [sic] pour rouler au carburant produit à partir d'huile de cuisine recyclée localement* (frTenTen)

(b) *je trouve que c'est un peu ridicule (style la brosse dans l'espèce de maison pour que le hamster se nettoie !)* (frTenTen)

(c) *les grandes firmes de ce monde déposent des brevets pour tout et rien (genre le clic gauche, la molette de défilement de la souris, les touches sur un clavier, etc etc...)*. (frTenTen)

Ces morphèmes, fonctionnellement proches de *quant* à (voir ZZ 32.1.3.4 ci-dessous), posent à nouveau la question de la frontière entre prépositions et marqueurs de topicalisation ; il semble y avoir un recouvrement partiel entre les deux catégories. Il faut noter également l'apparition de deux emprunts. Le premier est *modulo*, emprunt au latin introduit par Gauss en 1801. La fréquence de ce terme est extrêmement faible (moins de 0,001‰ dans le corpus frTenTen), mais il connaît une extension des contextes d'emploi et a un fonctionnement parfois proche d'une préposition (a-b).

(a) *Et trop d'entre eux pensent pouvoir répliquer ces comportements sur le Net, modulo quelques adaptations mineures.* (frTenTen)

(b) *Si je ne me suis pas trompé en recopiant les chiffres, et modulo les bidouillages que le Conseil constitutionnel va faire en proclamant les résultats définitifs* (frTenTen)

Le second est *because* (avec diverses graphies), guère plus fréquent. Pour *because*, on trouve d'abord des emplois comme conjonction et dans des contextes d'alternance de code (a), puis – un siècle plus tard environ, d'après le corpus – des emplois prépositionnels y compris dans d'autres contextes, généralement plutôt atypiques pour une préposition (b), parfois moins (c).

(a) *Piffoël serrera de grand coeur la main à Sopin à cause de Créatin, et aussi à cause de Sopin, because Sopin is very zentil.* (George Sand, *Correspondance*, 1838, p. 315)

(b) *Dis donc, la gueule de Petresco quand il apprendra ! Faire aussi une plaquette sur Gide. Non, because communiste.* (Albert Cohen, *Mangeclous*, 1938, p. 425)

(c) *Un vioc conducteur de camion nous regarde d'un sale oeil because les tessons dont nous avons parsemé les chemins.* (René Fallet, *Carnets de jeunesse*, 1947, p. 97)

On voit également se réduire certaines locutions prépositionnelles, qui deviennent de fait, progressivement, des prépositions simples (a-c).

(a) <i>au travers de GN</i>	> <i>à travers de GN / au travers GN</i>	> <i>à travers GN</i>
(b) <i>du côté de GN</i>	> <i>du côté (S)N</i>	> <i>côté (S)N</i>
(c) <i>dans la direction de GN / en direction de GN</i>		> <i>direction GN</i>

Il faut noter enfin que quelques prépositions, sans disparaître totalement, n'apparaissent plus que dans certaines constructions figées : *hors* (*hors les murs*), *ès* (*docteur ès lettres*), *jouxte* (emplois techniques et juridiques, avec le sens 'conformément à', à côté d'emplois spatiaux vieilliss), *lez / les / lés* (uniquement dans les toponymes). Pour les trois dernières, on peut considérer qu'elles ne font plus partie du paradigme des prépositions en FMod standard. Le résultat de ce renouvellement permanent est que le FMod, malgré la disparition d'un grand nombre de prépositions de formation latine et romane, présente encore un grand nombre de prépositions lexicales.

32.1.3.4 Les locutions prépositionnelles

a. Une progression continue

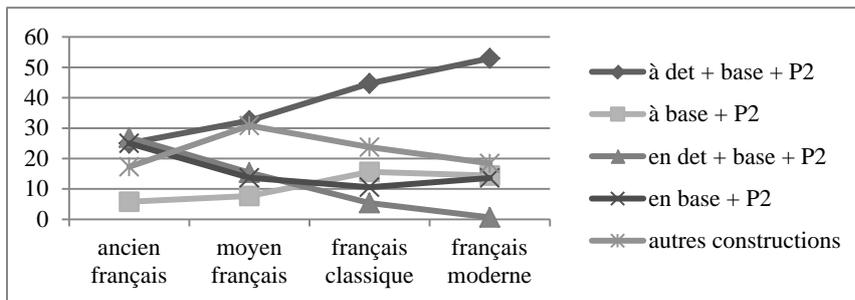
Parallèlement à la grammaticalisation progressive des prépositions fonctionnelles, et au renouvellement des prépositions lexicales, on peut constater que les locutions prépositionnelles gagnent progressivement en nombre et en fréquence. D'une série extrêmement limitée en latin, et encore très modeste en AF, on voit leur nombre augmenter peu à peu, jusqu'à constituer en FMod une liste de plusieurs centaines, dont les plus fréquentes peuvent se figer en préposition simple, selon deux schémas différents, la perte de compositionnalité (*à travers*), ou la simplification (*côté*, *direction* [voir ZZ 32.1.2.3).

Cette évolution du nombre et de la fréquence des locutions prépositionnelles de type 1 se vérifie dans le corpus GGHF : on en trouve très peu en AF, plus en MF et FClass, beaucoup plus en FMod (Tableau 5).

période	ancien français	moyen français	français classique	français moderne
locutions	52	782	872	1756

Tableau 5 : Locutions prépositionnelles (plus ou moins figées ; type 1, GGHF-noyau)

Dans le même temps, la proportion des constructions en [*a* + déterminant (Det) + base + *de*] croît de manière continue, passant d'un quart en AF à plus de la moitié en FMod et remplaçant les constructions en [*en* (+ Det) + base + *de*] (Graphique 2).



Graphique 2 : Part des différents types de locution prépositionnelle (en %, GGHF-noyau)

b. Ancien français

En AF, on trouve un bon nombre de prépositions complexes (type 2, voir ZZ 32.1.1 (d)). Ces prépositions sont « renforcées », typiquement par *de* ou *a*, plus rarement *en*, et même *par*, surtout à partir du 12^e s., comme *par devers*. Le renforcement peut se trouver avant la « base », avec ou sans espace graphique (qui dépend aussi des éditeurs) : *fors / de fors*, *puis / depuis*, *sus / desus*, *pres / après*, *vers / devers* ; il peut être double : *dedevers*, *dedepuis* ; il peut se trouver après la base (généralement sans universion, c'est-à-dire avec un espace graphique) : *fors / fors de*, *pres / pres de*, *jusque / jusqu'a*, *trosque / trosqu'a*, *desque / desqu'a*, *dusque / dusqu'a*. Ces alternances produisent des séries de variantes sur la même base, un phénomène particulièrement important en AF, mais qui perdure jusqu'en FClass et se trouve encore marginalement en FMod, surtout

dans les variétés non standard (*en-dessous de la table* / [#]*en-dessous la table*, *sous la table* / [#]*dessous la table*).

Les schémas de construction de prépositions complexes n'ont pas tous été productifs à la même période, semble-t-il, le dernier en date ayant été le schéma [*par* + adverbe / préposition], avec une série de nouvelles constructions : *par decoste*, *par dejouste*, *par desor*, *par desoz*, *par desus*, *par sus*, *par devers*. Ces formes apparaissent au 11^e s., et gagnent en fréquence jusqu'au 13^e s., mais cette augmentation ne se poursuit pas par la suite. Une grande partie des séquences ainsi formées a disparu soit en tant que préposition (*amont*, *aval*, *contremont*, *contreval*), soit totalement (*a tot*, *par som*, *des puis*, *par decoste*, *par dejouste*, *par desor*). En conséquence, les quelques séquences qui ont subsisté ne forment pas paradigme (à part pour la série *par-dessus*, *par-dessous*, *par-devant*...), et certaines ont été réanalysées en préposition simple (*parmi*, *depuis*).

La productivité de ce schéma est cependant telle qu'elle pourrait expliquer la réanalyse de *de part* 'de la part de' en *de par* 'de la part de', puis 'à travers'. La construction *de par* est en effet un cas intéressant de grammaticalisation suivie d'une réanalyse, puisque la construction initiale est *de (la) part (de) quelqu'un* (ex. (a-b) ci-dessous) réanalysée par la suite en (ou confondue avec) *de par* (préposition complexe), avec pour résultat des extensions sémantiques liées à la préposition *par* (c).

(a) *Seint Gabriel de part Deu li vint dire [...]* (*Roland*, ca 1100, v. 3993)

'Saint Gabriel vint lui annoncer, de la part de Dieu [...]

(b) *Li leur se vont afebloiant ; / mout volentiers s'en tornissant, / ne fust Galeran de Cypont, / qui de par le roi les semont.* (*Roman de Thèbes*, 1150, v. 1719-1722)

'Les leurs s'affaiblissent peu à peu ; ils repartiraient bien volontiers, s'il n'y avait Galeran de Cypont, qui les sermonne au nom du roi.'

(c) *Un mul chevauchoit espanois, / de par biauté semble bien rois.* (*Roman de Thèbes*, v. 4125-4126)

'Il chevauchait un mulet espagnol, et par sa beauté semblait bien être un roi.'

La réanalyse peut également s'expliquer par le nombre réduit et la fréquence limitée des locutions prépositionnelles (type 1) : il s'agit d'une petite dizaine de constructions tout au plus, et elles sont à l'époque peu fréquentes – au maximum 0,01%. En conséquence, le schéma [Préposition₁ + base + GN régime] n'est pas immédiatement associé à une construction établie. Les séquences de ce type sont par exemple *por l'amor de* et *por cause de*, qui semblent proches de certains emplois de la préposition *por*, aussi bien sémantiquement que fonctionnellement. On peut ainsi noter que le sens de *por l'amor de* n'est déjà plus complètement compositionnel, *amour* ne renvoyant clairement pas à l'amour éprouvé par un agent humain (a) ou même à l'égard d'un agent humain (b).

(a) *Car prenés por l'amor de moi Ille a mari* (*Galeron*, entre 1176 et 1184, v. 1518)

'Prenez donc, je vous en prie, Ille pour époux'

(b) *Tout por l'amor de cest affaire / li varlés au cuer debonaire / a fait le poulain jus abatre* (*Eracle*, 12^e, v. 1883-1885)

'A cause de cette affaire, le jeune homme au bon cœur a fait abattre le poulain'

On peut citer quelques autres constructions, comme *a(u) chef de* (une cinquantaine d'occurrences dans la BFM avant 1250), *en lieu de* (une trentaine d'occurrences), *en guise de* (une vingtaine d'occurrences) ; quelques autres séquences apparaissent avec

une fréquence extrêmement faible (moins de dix occurrences) : *au desor de*, *au dessus de*, *au lonc de*, *a(u) res de*.

La cohésion limitée de ces séquences se voit à la possibilité de variation (insertion d'un modifieur, d'un possessif), alternance entre *a* et *de*, *de* et cas régime : *a la manière de / a* (*a la manière as puceles*), *au commandement de / au commandement* + N_{cas régime} (*al cumand Deu del ciel*). Un certain nombre de constructions sont d'ailleurs exclusivement formées sur ce dernier modèle ; pour l'AF, on peut classer dans cette catégorie les séquences suivantes : *a mont*, *a tot*, *a val*, *contre mont*, *contre val*, *de part*, *de puis*, *en mi*, *en som*, *par mi*, *par som*, peut-être aussi *empur* (*empur le corps* 'à même le corps'). Pour ces constructions, on peut par ailleurs se poser la question de leur classement : à partir du moment où la séquence est figée, on doit peut-être les considérer comme des prépositions simples, et analyser par exemple *amont* ou *a mont* [*amont*_{PREP} [GN]_{REGIME}] plutôt que [*a*_{PREP} [*mont* [GN]_{COMPLEMENT DU NOM}].

c. *Moyen français*

Pendant la période du MF, les locutions prépositionnelles (type 1) gagnent très nettement en fréquence et en productivité, avec au moins une vingtaine de constructions dont la fréquence relative dépasse pour certaines 0,06%. D'une part, les locutions déjà présentes en AF tendent à devenir à la fois plus fréquentes et plus figées ; d'autre part, on constate l'apparition de nouvelles constructions (par exemple *au regard de* 'en comparaison de, concernant', aux 14^e-15^e s. ; *au-delà de* au 14^e s.). Les prépositions complexes (type 2), quant à elles, ont tendance à se simplifier au moins dans la graphie (*de puis* > *depuis*).

Le premier phénomène est le figement accru des locutions existantes : des locutions prépositionnelles présentes mais rares en AF deviennent plus fréquentes en MF, comme *au long de*, *au-dessus de*, *au chef de*. Cette évolution peut être accompagnée d'un figement plus important, comme l'illustre le passage progressif de *au chef de* (avec déterminant, emplois spatiaux, donc plutôt compositionnels, nombreux exemples d'insertion, de modification) vers *a chef de* (sans déterminant, sens temporel ou métaphorique, donc sémantiquement plus opaque, peu d'exemples avec insertion ou modification). Un autre exemple est *pour l'amour de* (a), qui voit sa fréquence augmenter fortement au cours du français médiéval, passant de 0,01% à plus de 0,06% (au 14^e s.), tandis que *pour amour de* disparaît à peu près complètement en MF (la variation morpho-syntaxique est donc en diminution). Cependant, son évolution sémantique ne se poursuit pas : les emplois avec opacité sémantique sont encore présents mais la part des compléments non humains reste très faible. Certaines locutions présentes en AF ne se figent pas et restent peu fréquentes, comme *au bord de* (b) ou encore *au desor de*, qui disparaît en MF.

(a) *il porte ung baston blanc en sa main et chevauche devant pour l'amour de la pouldriere* <à cause de la poussière>. (*JehanParis*, 1494, p. 19)

(b) *il sont la venuz si troverent la nef ou Perceval et Boorz estoient qui atendoient au bort de la nef*. (*Graal*, ca 1225, p. 207)

'ils vinrent et trouvèrent le bateau où se tenaient Perceval et Bohort, attendant au bord de leur bateau.'

On voit aussi apparaître de nouvelles locutions prépositionnelles comme *au devant de* (7 occ. dans la BFM, 12 dans le corpus GGHF), à partir de constructions verbales

comme *courir au-devant (de X)* (a-b). Certaines de ces locutions viennent remplacer des locutions existantes, comme *pour cause de* (c) à la place de *par cause de*.

(a) *quant le cappitaine arriva, ilz saillirent au devant de lui.* (BueilJouvencell, 1491, p. 37)

(b) *et pour ce fet il bon courre au devant de teus perius.* (BeumanoirBeauvaisis, ca 1283, p. 316)

‘c’est pour cela qu’il vaut mieux prévenir ce type de risque’

(c) *celles lermes qe vous si largement espondistes entre nous et par cause de nous. Et me covient qe jeo die qe nous estoions cause de ceo* (Henri de Lancastre, *Livre de seyntz medicines*, 1354, p. 147)

‘ces larmes que vous avez répandues en abondance, en notre présence et à cause de nous. Et je dois dire que nous étions en effet la cause de cela’

Les locutions prépositionnelles ont une fréquence limitée en MF (Tableau 6).

locutions prépositionnelles (séquences plus ou moins figées)	fréquence relative
<i>pour (l')amour de, en la présence de, par (la) raison de, a(u) / ou chef de, a l'encontre de</i>	plus de 0,02‰
<i>a l'aide de, au regard de, au bout de, ou/en nom de, par l'espace de, a l'entrée de, du côté de, en la compagnie de, au devant de, de la part de, au dessus de, au pied de</i>	entre 0,01 et 0,02‰
<i>par (la) force de, en la fin de, ou/en temps de, au long de, ou fond de, a l'occasion de, a la requête de, au commencement de, au dehors de, par la grace de, ou milieu de, ou service de, a l'exemple de, au bord de, en l'état de, a (l') aval de, a l'endroit de, a l'entour de, a l'huis de, a la semblance de, au milieu de, au près de, a(u) travers de, du temps de, au/ou coeur de, par la vertu de, a l'environ de, au lieu de, en l'honneur de, par la bouche de, par la volonté de, pour l'honneur de, sur le bord de, a l'enseigne de, a l'issue de, a la lumière de, a la mesure de, a la mode de, au fond de, au gré de, au profit de, au temps de, par le moyen de, pour le salut de</i>	moins de 0,01‰

Tableau 6 : Locutions prépositionnelles en moyen français (corpus GGHF)

La fréquence atteinte par ces locutions permet désormais de réaliser des tests pour mesurer leur degré de figement : l'absence de variation interne, indiquée par exemple, dans le cas de *pour cause de*, par la quasi-absence de *pour la cause de*, et les occurrences de *pour cause de moi / elle / nous* plutôt que *pour ma / sa / notre cause*. Inversement, la reprise possible de la base (*cause*), illustrée ci-dessus, est plutôt une indication d'un figement limité.

Concernant les prépositions complexes (type 2), la tendance au renforcement se poursuit en MF, et l'on voit apparaître sur les bases *deçà* et *delà* des emplois prépositionnels de *par deçà* (fin 13^e s.) et *par delà* (14^e s.). On trouve dès le MF des constructions proches des prépositions qui semblent liées spécifiquement à la topicalisation. Ces éléments marqueurs de topicalisation (Combettes 2003) constituent un cas à part, car ils peuvent se grammaticaliser sous une forme proche des prépositions : c'est le cas de *quant à* (Prévost 2008), qui apparaît dès le 14^e s. avec une fréquence relativement élevée (plus de 0,1‰). Ce phénomène de rapide progression n'est pas limité au MF : on le retrouve en FMod avec *genre, style, niveau*.

d. Français préclassique et classique

En FPréclass et FClass, les locutions prépositionnelles continuent à gagner en fréquence et en productivité, au point que certaines grammairiales récentes sur la langue du 17^e s. les mentionnent. On trouve davantage de constructions fréquentes et relativement figées. Ainsi, *au milieu de* a une fréquence relative de 0,095‰ à cette période (Frantext entre 1550 et 1650), et une variation interne limitée à l'insertion de *mesme*, *tant* et *presque* (a) et à la coordination (b).

(a) *Et toutefois au milieu mesme de ce mouvement [...]* (Coffeteau Histoire, 1646, p. 487)

(b) *Les prisonniers doncques mis au milieu et pres de ceux qui les avoyent prins [...]* (Lery Bresil, 1578, 352)

De plus, ses emplois sont variés, avec des compléments spatiaux (*la ville, la place, les eaux, la plaine*), temporels (*la nuit, la course, la paix*), métaphoriques (*les combats, le danger, la guerre*). Parmi les constructions fréquentes et figées, il faut compter à *cause de* (près de 0,2‰, et peu d'insertions à part à *cause* [Adv] *de*) ou encore *au lieu de* (ex. (a) ci-dessous) avec environ 0,08‰ pour *au lieu de* + GN et moins de 1% d'insertions. Ces dernières sont de deux types, *au lieu* [Adv] *de* (relativement figés, sens non compositionnel (b)) ou *au* [Adj] *lieu de* (moins figés, sens compositionnel (c)).

(a) *ô Calvin, qui as une citrouille au lieu de cervelle !* (François Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623, p. 222)

(b) *le pape Paul III s'estoit voulu faire nommer Onuphrius V au lieu vraysemblablement d'Honorius* (Nicolas de Peiresc, *Lettres aux frères Dupuy*, 1634, p. 114)

(c) *ce mot de Croire, au premier lieu de ce passage de saint Jean, dénote une foy particulière* (Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560, p. 19)

Les tests permettent de montrer que certaines séquences peu fréquentes, peu figées, et présentant un sens compositionnel, ne constituent pas encore des locutions prépositionnelles, comme *au commencement de* et *à l'exemple de*. Il est plus difficile de trancher lorsque la variabilité est faible, comme dans le cas de (*à*) *faute de* (0,03‰), dont le sens n'est pas vraiment compositionnel puisque la préposition *à* semble avoir perdu son sens (ex. (a) ci-dessous), étant parfois absente (b). Cependant, même dans les emplois qui semblent prépositionnels, la reprise possible du terme (c) indique un figement incomplet. Enfin, l'existence de la construction (également prépositionnelle) *par faute de* montre qu'il y a encore une grande variabilité, avec pour un même signifié une palette de signifiants : *faute de*, *à faute de*, *par faute de*, *par défaut de*, *pour faute de*. La variabilité, l'existence d'emplois ambigus et la fréquence relativement faible montrent qu'on est plutôt en présence d'une construction émergente. Dans d'autres cas, où une fréquence relativement élevée semble évoquer la présence d'une locution, comme pour *en forme de* (0,02‰) dans l'exemple (d), l'absence d'opacité sémantique indique que la séquence relève encore de la syntaxe libre.

(a) *ils se laissent emporter à mettre de semblables choses dedans leurs histoires à faute d'autre invention.* (Sorel Berger, 1627, p. 391)

(b) *Car ceux à qui manque sagesse, Perdent souvent faute d'adresse Le plaisir l'honneur et l'avoir.* (Jean-Antoine de Baïf, *Mimes, enseignemens et proverbes : second livre*, 1581, p. 180)

(c) *elle ne peut agir **faute d'instruments**, c'est **vne faute** qui ne merite point d'excuse* (Jourdain Guibelet, *Trois discours philosophiques*, 1603, p. 423)

(d) *là dessus on assiet des tuilles **en forme de rusches*** (Claude Cotereau, *Les douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella des choses Rusticques*, 1551, p. 464)

L'évolution sémantique, en revanche, est claire pour *en dépit de* (0,02‰) : les *souçons* et le *poison* (ex. (a-b) ci-dessous) ne semblent pas constituer des objets de mépris prototypiques.

Enfin, certaines séquences de fréquence extrêmement faible pourraient être incluses parmi les locutions, comme à *la réservation de* 'hormis, à l'exception de' (moins de 0,0001‰), notée comme locution par Haase (c).

(a) *Vostre robbe a fait peur, et sur Nise esprouvée / **En despit des soupçons** sans peril s'est trouvée.* (Pierre Corneille, *Médée*, 1639, p. 160)

(b) *les Dieux plus pitoyables à nos justes clameurs se rendront exorables, / Et vous conserveront **en despit du poison**, / Et pour Reine à Corinthe, et pour femme à Jason.* (Pierre Corneille, *Médée*, 1639, p. 167)

(c) *il decreta de détruire & l'homme & ce qui seruoit à sa vie, à **la reseruation de** peu de choses pour le renouveler & le rendre meilleur.* (Pierre Bailly, *Les songes de Phestion*, 1634, p. 724)

Locutions prépositionnelles (séquences plus ou moins figées)	fréquence relative
<i>à (la) fin de, à cause de, à / au bout de, au lieu de, au milieu de, de peur de</i>	plus de 0,06‰
<i>à faute de, à l'entour de, au commencement de, au nom de, au regard de, du côté de, du temps de, en faveur de, le long de, par (le) commandement de</i>	entre 0,02 et 0,06‰
<i>à l'encontre de, à l'endroit de, à l'exemple de, au-delà de, en danger de, en estat de, en lieu de, en matiere de, en presence de, en qualité de, en suite de, lors de, (par) faute de, par manière de, quand et</i>	entre 0,01 et 0,02‰
<i>à travers de, au deçà de, du long de, en cas de, en compagnie de, en comparaison de, en consequence de, en consideration de, en-deçà de, en façon de, en faict de, en fin de, en la terre de, en possession de, en recompense de, en terme, en vertu de, par coup de, par / pour crainte de, par force de, par forme de, par le moyen de, par / pour raison de, pour gage de, pour guerdon de, pour l'amour de, pour mémoire de, pour / sur peine de, pour preuve de, pour récompense de, pour reconnaissance, pour réparation de.</i>	moins de 0,01‰

Tableau 7 : Locutions prépositionnelles en français préclassique et classique (Frantext 1550-1650)

On trouve toujours, en FClass, un certain nombre de prépositions complexes (type 2 : voir ZZ ci-dessus 32.1.1.4). La série de formes *dessus, dedans, dessous, derrière, devant, deçà, delà* présente des emplois adverbiaux, prépositionnels, mais aussi comme prépositions complexes (avec une fréquence relative faible) ; certaines séquences sont en train de disparaître, comme *par sus* que remplace *par dessus*. Il faut noter de plus

que la plupart de ces occurrences sont à analyser plutôt selon un schéma [*par* [Prep GN]], notamment quand *par* est clairement requis par le verbe *passer* :

il fault faire que la riviere passe plus tost par derriere ta maison, que par devant (Claude Cotereau, *Les douze livres*, 1551, p. 28)

Seules certaines constructions, comme *par devers* (0,007‰), paraissent clairement figées, avec uniquement des occurrences de type *par devers* GN, sans modification ni insertion possible (Frantext 1550-1650), et des emplois où *par* n'a plus son sens prépositionnel. Pour d'autres constructions, on trouve au contraire une alternance entre des emplois comme préposition, adverbe ou comme préposition complexe, avec généralement une fréquence plus grande pour ce dernier emploi : *auprès de* (0,03‰), *près de* (0,04‰), *hors de* (0,2‰). Un cas fait exception : *hormis de* (0,001‰) / *hormis* (0,005‰).

Certains mouvements intéressants peuvent être repérés, avec le remplacement d'une construction par une autre, ou plus précisément, pour une construction donnée, d'une préposition par une autre. Ainsi, *au deçà de* apparaît au 15^e s. et est progressivement remplacé par *en deçà de*, qui apparaît au 17^e s. En FClass apparaît *sur peine de*, qui sera remplacé en FMod par *sous peine de*.

e. Français moderne

En FMod, le nombre de locutions prépositionnelles semble avoir augmenté très fortement, poursuivant l'évolution décrite ci-dessus, aussi bien en termes de nombre que de fréquence et de degré de figement. Leur nombre est tel qu'il devient difficile d'en dresser une liste exhaustive. Par ailleurs, les tests permettant de déterminer leur figement plus facilement que leur fréquence sur corpus, on se contentera ici de donner un échantillon des constructions les plus typiques.

Les locutions prépositionnelles du FMod correspondent en effet à plusieurs schémas (Tableau 8 ci-dessous). La construction est généralement du type [P1 (Det) N P2], plus précisément [*à* (Dét) N *de*], où P1 = *à* dans environ 50 % des prépositions complexes (moins souvent, en ordre décroissant, *en*, *sous*, *par*, *de*, *sur* ; cf. Stosic, à paraître), et P2 = *de* – dans environ 90 % des prépositions complexes (moins souvent *à*, *avec*, ou encore *pour*).

séquence	Exemples
préposition ₁ + nom + préposition ₂	<i>à cause de</i> , <i>à côté de</i> , <i>à défaut de</i> , <i>à fleur de</i> , <i>à force de</i> , <i>à raison de</i> , <i>en face de</i> , <i>de manière à</i> , <i>de peur de</i> , <i>de façon à</i> , <i>par rapport à</i> , <i>par suite de</i> , <i>pour cause de</i> , <i>sous couleur de</i> , <i>en faveur de</i> , <i>en guise de</i> , <i>en raison de</i> , <i>en dépit de</i>
préposition ₁ + adverbe + préposition ₂	<i>à moins de</i> , <i>en dessous de</i> , <i>en-dehors de</i> , <i>en sus de</i> , <i>en amont de</i> , <i>en arrière de</i> , <i>en aval de</i> , <i>en bas de</i> , <i>en deçà de</i> , <i>en dedans de</i> , <i>en dehors de</i> , <i>en plus de</i>
préposition ₁ + déterminant + nom + préposition ₂	<i>à l'aide de</i> , <i>à l'égard de</i> , <i>à l'endroit de</i> , <i>à l'entour de</i> , <i>à l'exception de</i> , <i>à l'exclusion de</i> , <i>à l'instar de</i> , <i>à l'issue de</i> , <i>à l'occasion de</i> , <i>à la faveur de</i> , <i>à la merci de</i> , <i>à l'insu de</i> , <i>à l'intérieur de</i> , <i>au bord de</i> , <i>au fond de</i> , <i>au lieu de</i> , <i>au milieu de</i> , <i>au moyen de</i> , <i>au pied de</i> , <i>au prix de</i> , <i>au travers de</i> , <i>du côté de</i> , <i>le long de</i> , <i>de la part de</i>
préposition ₁	<i>à l'arrière de</i> , <i>à l'encontre de</i> , <i>au dedans de</i> , <i>au dehors de</i> , <i>au delà de</i> , <i>au</i>

+ déterminant + adverbe + préposition ₂	<i>dessous de, au dessus de, au devant de, auprès de</i>
--	--

Tableau 8 : Schémas de locutions prépositionnelles en français moderne

La fréquence relative des locutions prépositionnelles est nettement plus grande en FMod, avec des différences (statistiques) moins marquées entre les extrêmes : on passe ainsi, pour *au lieu de*, de 0,02‰ (BFM) à 0,06‰ (Frantext après 1968), parmi d'autres constructions plus fréquentes (0,13‰ pour *à travers*, Frantext après 1968) ou plus rares (0,005‰, pour *à l'instar de*, Frantext après 1968).

Il reste une part de variation grâce à la possibilité d'insertions (limitées il est vrai) pour certaines locutions malgré leur ancienneté et leur fréquence, ainsi de *en-deçà de* (a-b).

(a) *toutes les choses qui sont en deçà même de celles qui peuvent être* (Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, 1966, p. 291)

(b) *il faut que nous remontions en deçà de 1870, en deçà même du Rapport de 1867* (Henri Bergson, *La Pensée et le Mouvant*, 1938, p. 282)

Comme pendant les périodes précédentes, certaines de ces constructions se figent au point qu'elles se simplifient, comme *en face de, en-dessous de* > *(en) face, en-dessous* (informel, régional), *par (la) faute de / à faute de* > *faute de* (*faute*= 'manque'), dès le FClass, *par rapport à* > *rapport à*. Dans certains cas, le figement est uniquement graphique, comme pour *au tour de* > *autour de* ; dans d'autres cas, il est perceptible au fait que la base a disparu en tant qu'unité libre (*à l'instar de*), ou bien est archaisante (*aux alentours de, aux dépens de, aux environs de*).

On trouve aussi des locutions formées sur diverses bases, notamment verbale (*à partir de, étant donné*), ou autre, y compris des éléments figés : *à même de, à seule fin de, abstraction faite de, compte tenu de, vis-à-vis de*.

Il existe encore des prépositions complexes en FMod, notamment *hors de, avant de, loin de, lors de, près de* ; la variation présente pendant les périodes précédentes n'est plus si nette, et se limite (mis à part pour *hors* dans son sens d'exception) à des emplois non standard. Continuent à émerger quelques prépositions complexes formées sur diverses bases, notamment adjectivales (*quitte à, sauf à*), verbales (*étant donné*), ou autre : *quant à, suite à*.

32.1.4 Conclusion

D'un point de vue paradigmatique, on constate un renouvellement constant de la catégorie pendant toute l'histoire du français, avec des formes qui disparaissent et d'autres qui apparaissent, certaines se grammaticalisant jusqu'au bout et devenant des prépositions à part entière, d'autres – plus nombreuses – restant à la périphérie de la classe.

Si l'on considère les prépositions lexicales, le renouvellement pourrait sembler plus limité que celui du lexique (cf. Dubois 1960) en raison de leur nombre restreint. Cependant, ce renouvellement est plus important qu'il n'y paraît : que l'on prenne en compte le premier millénaire (entre latin classique et AF) ou le second (entre AF et français contemporain), on constate, pour chaque période, un renouvellement de moitié

environ. Sur la cinquantaine de prépositions lexicales de l'AF, environ la moitié est postérieure au latin classique ; sur la cinquantaine de prépositions lexicales du FMod, environ la moitié est postérieure à l'AF.

D'un point de vue fonctionnel, la classe connaît une évolution importante, passant en un millénaire d'un ensemble relativement homogène (peu de locutions prépositionnelles, prépositions fonctionnelles encore incomplètement isolées du reste) à une classe hétérogène composée de (i) quelques prépositions fonctionnelles extrêmement fréquentes, dont le sémantisme est très général et les emplois conditionnés syntaxiquement plutôt que sémantiquement, et qui dérivent de manière récurrente vers des emplois non prépositionnels ; (ii) plusieurs dizaines de prépositions lexicales nettement moins fréquentes, et dont l'emploi est conditionné plutôt sémantiquement ; (iii) au moins plusieurs centaines de locutions prépositionnelles, de fréquence parfois très faible, mais dont l'unité est assurée par une série limitée de schémas productifs (*à N de, au N de, en N de*).

En fin de compte, on pourrait, au vu de cette évolution, considérer que les prépositions fonctionnelles servent de marques casuelles – ayant ainsi remplacé les cas latins par un marquage prépositionnel.

Références bibliographiques :

Akihiro 2004 ; Blanche-Benveniste 1990 ; Brunot 1922 ; Cadiot 1997 ; Combettes 2003 ; Dees 1987 ; Dubois 1960 ; Fagard 2006, 2010 ; Fagard et De Mulder 2007 ; Gougenheim 1938, 1950, 1959 ; Greimas 1979 ; Haase 1965 ; Hagège 2010 ; Heine, Claudi et Hünemeyer 1991 ; Herslund 1977, 1980 ; Lehmann 1985 ; Marchello-Nizia 1997 [1974] ; Matras 1998 ; Meillet 1948 ; Melis 2003 ; Meyer-Lübke 1972 [1935] ; Prévost 2008 ; Schøsler 1984 ; Spang-Hansen 1963 ; Stosic à paraître ; Svorou 1994.